



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un but - Une foi



REGION DE ZIGUINCHOR
DEPARTEMENT D'OUSSOUYE
COMMUNE DE OUSSOUYE



RAPPORT FINAL

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) D'OUSSOUYE

Mis en œuvre par l'ARD de Ziguinchor avec l'appui financier du PNDL

Décembre 2016

Table des matières

Sigle, Acronymes et Abréviations.....	4
I. CONTEXTE	7
II. OBJECTIFS.....	8
III. METHODOLOGIE	8
3.1 LA PHASE PREPARATOIRE.....	8
3.2. LA PHASE DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	9
IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE D'OUSSOUE	10
4.1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE D'OUSSOUE	10
4.2. HISTORIQUE DE LA COMMUNE D'OUSSOUE	11
4.3. Milieu physique	13
4.3.1. Relief et Sol.....	13
4.3.2. Climat.....	14
4.3.2.1. La pluviométrie.....	14
4.3.2.2. Les vents	15
4.3.2.3 Températures.....	15
4.3.2.4 L'humidité relative.....	16
4.3.3. Végétation et faune	16
4.3.3.1. Végétation	16
4.3.3. 1.1 Les formations de plateau.....	16
4.3.3.1.2. Cas particulier des palmeraies	17
4.3.3.1.3. Cas particulier de la mangrove	17
4.3.3.2. La faune	17
4.3.4 Ressources en eaux.....	17
4.3.4.1 Les eaux de surface	17
4.3.4.2 Les eaux souterraines.....	18
4.4. Milieu humain.....	19
4.4.1 Structure de la population	19
4.4.1 .1. Répartition par âge	19
4.4.1. 2. Répartition par sexe	19
4.4.1. 3. Répartition par ethnies.....	20
4.4.2. La Répartition spatiale	20
4.4.3. 2. La mortalité	21
4.4.3. 3. L'immigration.....	21
4.4.3. 4. L'émigration (exode rural, travail saisonnier ou « navétane »)	21
V. BILAN DIAGNOSTIC	22
5.1 ANALYSE PAR SECTEUR	22
5.1.1 Secteurs productifs.....	22
5.1.1.1 Agriculture	22
5.1.1.2 Elevage	24
5.1.1.3 Agroforesterie	26
5.1.1.4 Pêche.....	27
5.1.1.5 Artisanat	28
5.1.1.6 Tourisme	30
5.1.1.7 Industries.....	31
5.1.1.8 Mines	31
5.1.2 Secteurs d'Appui à la Production	32
5.1.2.1 Commerce.....	32
5.1.2.2 Transports	33
5.1.2.3 Communications et télécommunications	35

5.1.2.4 Energie.....	35
5.1.2.4.1. Les sources d'énergie pour l'éclairage	36
5.1.2.4.2. Les sources d'énergie pour la cuisson	36
5.1.2.5 Institutions financières	36
5.1.2.1 Education/Formation.....	37
5.1.2.2 Santé et Action Sociale	39
5.1.2.3 Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs	42
5.1.2.4 Hydraulique	43
5.1.2.5 Assainissement	44
5.1.2.6 Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie.....	45
5.2. Coopération décentralisée	45
5.3. Paix et cohésion sociale.....	46
5.4 Dynamique organisationnelle	46
5.4.1 Les groupements de promotion féminine (GPF) et GIE	46
5.4.2 Les associations religieuses.....	47
5.4.3 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC).....	47
5.4.4 Autres associations de développement communautaire	48
5.4.5 Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)	48
Association des Jeunes Agriculteurs et Eleveurs du Département d'Oussouye (AJAEDO)	49
5.5 Gouvernance Local	49
5.5 .1. La gestion du Conseil municipal.....	50
5.5 .1. 1 Le cadre institutionnel	50
5.5 .1. 2 Le pouvoir exécutif.....	50
5.5.2. Diagnostic institutionnel du Conseil municipal/départemental	50
5.5.3. Le Budget de la Commune	51
5.5.4. Le cadre de concertation.....	51
VI. PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT	53
6.1 Axes prioritaires de développement	54
6.2. Les objectifs de développement.....	53
6.3 Programme d'actions.....	54
6.3.1 Le Plan d'Action Prioritaire (PAP).....	55
VII. PLAN DE COMMUNICATION.....	62
VIII PLAN DE FORMATION.....	64
8.1 OBJECTIFS DU PLAN DE FORMATION.....	64
8.2 PRINCIPES DE BASE DU PLAN DE FORMATION.....	64
8.3. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC RENFORCEMENT DE CAPACITES	66
8.4. PLANIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION.....	67
IX. LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	68
9.1 MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	68
9.2 LES INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE	68
9.3 Les Structures et Institutions impliquées	68
X. CONCLUSION	69
XI. Annexes :	70

Sigle, Acronymes et Abréviations

ACDI : Agence Canadienne de Développement International
AGP : Association des Groupement des Pêcheurs
AJAC : Association des Jeunes Agriculteurs de Casamance
AMA : Agence des Musulmans d'Afrique
ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANEJ : Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANRAC : Agence Nationale pour la Reconstruction de la Casamance
APE : Association des Parents d'Elèves
APROSEN : Agence pour la Propreté du Sénégal
ARD : Agence Régionale de Développement
ARSD : Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie
ART GOLD : Programme d'Appui aux Réseaux Territoriaux et thématiques pour une Gouvernance Locale de Développement
ASC : Association Sportive et Culturelle
ASER : Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BHS : Banque de l'Habitat du Sénégal
CADL : Centre d'Appui au Développement Local
CAPE : Cellule d'Appui à la Promotion des Jeunes
CBAO : Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest
CCA : Centre Conseil pour Adolescent
CDEPS : Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEM : Collège d'Enseignement Moyen
CFA : Communauté Financière d'Afrique
CL : Collectivités Locales
CLCOP : Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs
CMS : Crédit Mutuel du Sénégal
CMU : Couverture Maladie Universelle
CNAMS : Centre National d'Action Antimines
CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPAS : Centre de Promotion Agricole et Sociale
CPR : Centre Régional de Planification
CR : Communauté Rurale
CREC : Caisse de Réseaux d'Epargne et de Crédit
CRZ : Conseil Régional de Ziguinchor
CTP : Comité Technique de Pilotage
CTR : Comité Technique Restreint
DERBAC : Développement Rural en Basse Casamance
DIPE : Développement Intégré de la Petite Enfance
DIREL : Direction de l'Elevage
DLD : Document des Lignes Directrices
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
EFI : Ecole de Formation des Instituteurs
ENDA : Environnement et Développement en Afrique
FAFS : Fédération des Associations Féminines du Sénégal
FNPJ : Fonds National pour la Promotion de la Jeunesse
GEC : Groupement d'Epargne et de Crédit

GIC : Groupement d'Intérêt Communautaire
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GOANA : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
GRDR : Groupe Recherche Réalisation Développement Rural
GTD : Groupe de Travail Départemental
GTR : Groupe de Travail Régional
HI: Handicap International
IA : Inspection d'Académie
IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale
IDSV : Inspection Départementale des Services Vétérinaires
IEC : Information Education Communication
IRA : Infections Respiratoires Aigues
IREF : Inspection régionale des Eaux et Forêts
IRPA : Inspection Régionale de la Protection Animale
LD: Lignes Directrices
MFDC : Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance
MUPROEL : Mutuelle des Professionnels de l'Elevage
MUPROP : Mutuelle des Professionnels de la Pêche
N.D : Non Disponible
OCB: Organisation Communautaire de Base
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PADERCA: Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PDMAS: Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal
PDU : Plan Directeur d'Urbanisme
PEPAM/USAID: Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire appuyé par l'Agence Américaine pour le Développement International
PIADESPC : Programme Intégré d'Appui au Développement Economique et Social
PIC : Plan Investissement Communal
PLAN REVA : Plan Retour Vers l'Agriculture
PLD : Plan Local de Développement
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMI : Petite et Moyenne Industrie
PMIA: Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole
PNDL: Programme National de Développement Local
PRDI : Plan Régional de Développement Intégré
PROCAS : Programme Casamance
PROGES : Projet de Gestion des Eaux du Sud
PTF: Partenaires Techniques et Financiers
SDADT : Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Territorial
SDE : Sénégalaise des Eaux
SENELEC : Sénégalaise de l'Electricité
SGBS : Société Générale de Banques au Sénégal
SIL: Société Internationale de Linguistique
SODIZI : Société de Domaine Industriel de Ziguinchor
SONACOS : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal
SONATEL : Société Nationale des Télécommunications
SONES : Société Nationale des Eaux du Sénégal
SRP : Service Régional de la Planification
SRPS : Service Régional de la Prévision et de la Statistique

STD : Services Techniques Déconcentrés

TBS : Taux Brut de Scolarisation

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

URMEC : Union Régionale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit

USAID : Agence des États-Unis pour le Développement International

CONTEXTE

Durant plusieurs décennies, les pays du sahel ont subi une crise multiforme qui a fortement affaibli le niveau de vie des populations notamment dans les zones rurales. Au Sénégal, après la période de l'application du plan d'ajustement structurel (1985 -1992), marquée par la mise en œuvre du Plan de Redressement Economique et Financier qui a permis à l'économie de renouer avec la croissance (taux moyen de 5% pendant les années 1994 -2002), le gouvernement se trouve confronté à un nouveau défi qui est la lutte contre la pauvreté.

Pour faire face à cette pauvreté grandissante, le gouvernement du Sénégal a élaboré et adopté en mars 2002 le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ce document révisé en juillet 2006 sous l'appellation de DSRP II fut le cadre de référence majeur de la politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté.

D'autres documents de planification prendront le relais comme le Document de Planification Economique et Social (DPES) et la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES).

Depuis 2014, l'Etat du Sénégal a élaboré le Plan Sénégal Emergent (PSE), qui constitue le document de référence en matière de développement économique et social.

Parallèlement, l'Etat du Sénégal s'est engagé dans un processus d'approfondissement de la décentralisation responsabilisant davantage, les autorités locales dans la gestion de leurs localités. Ce processus de décentralisation bien qu'entamé depuis la période coloniale connaît une étape très importante.

En 1996, la réforme de la décentralisation marque une étape décisive avec le transfert de compétences dont la planification aux Régions, Communes et Communautés Rurales à travers le décret 96-1133 du 27 décembre 1996. Ainsi la planification devient alors une prérogative des autorités communales dans le choix des politiques de développement.

L'acte 3 de la décentralisation avec la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales, reste une étape importante de notre politique de décentralisation avec l'érection du département comme collectivité locale et la communalisation intégrale. Il consacre plus de responsabilisation aux collectivités locales.

A cet effet, elles se doivent de relever les multiples défis en trouvant le moyen d'élaborer, d'exécuter et d'évaluer un plan d'investissement par la réalisation d'infrastructures et équipements et leur fonctionnement.

Pour se faire, elles doivent alors se doter de véritables outils de référence pour l'orientation économique et sociale, aptes à construire une vision globale et concertée du développement local et à promouvoir des programmes et projets suffisamment articulés aux besoins et aspirations des communautés de base. C'est pourquoi, la commune d'Oussouye, s'est engagée dans un processus d'élaboration d'un Plan de Développement Communal (PDC).

OBJECTIFS

Objectif Général

Le principal objectif visé par le conseil municipal en décidant d'élaborer le Plan de Développement Communal (PDC) est de disposer pour un horizon temporel de six ans (2016-2022) un document cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant sous tendre un développement harmonieux et équilibré de la commune de Oussouye.

Objectifs Spécifiques

L'élaboration du PDC vise, entre autres, les objectifs spécifiques suivants :

- 1) établir une situation de référence de la commune : caractéristiques physiques, données démographiques, équipements et infrastructures existants, la situation organisationnelle locale,... ;
- 2) mettre en évidence les potentialités de la commune ;
- 3) identifier les contraintes au développement ;
- 4) dégager des hypothèses de solution ;
- 5) définir les options fondamentales de la politique locale ;
- 6) élaborer un programme d'investissement participatif et consensuel sur la base des priorités définies par tous les acteurs locaux ;
- 7) déterminer les moyens (financiers, humains) nécessaires à la mise en œuvre du PDC et la forme de participation de chaque acteur (conseil municipal, populations, Etat, partenaires au développement, etc.)
- 8) adopter des mécanismes de suivi évaluation des investissements

I. METHODOLOGIE

De manière spécifique, la méthodologie a pour objectif de fournir aux lecteurs les indications sur la procédure de mise en œuvre pour la réalisation de ce rapport. Elle s'appuie sur différentes phases articulées autour du principe de l'approche participative :

- la phase préparatoire ;
- la phase de Diagnostic Participatif
- la phase de Planification
- la phase validation adoption et approbation

3.1 LA PHASE PREPARATOIRE

Elle passe par ce qu'on appelle l'ancrage institutionnel. C'est l'expression de la commune qui marque sa volonté de s'engager dans un processus de planification. Il se résume comme le support juridico institutionnel mis en place par la collectivité en collaboration avec l'ARD (organe technique) pour rendre opérationnelle la démarche méthodologique d'élaboration du plan.

Ensuite il y a l'atelier de lancement qui réunit les principaux acteurs du processus d'élaboration du PDC, notamment le conseil municipal, l'Agence Régionale de Développement (ARD), les Partenaires et les services techniques. La rencontre a permis de revenir plus en détails sur le contenu du mandat et l'approche méthodologique proposée par l'opérateur et son adaptation.

Ainsi tous les acteurs impliqués dans la promotion du développement de la commune sont mis au même niveau d'information sur les objectifs et les outils de la planification participative locale, sur l'utilité du PDC.

La journée de lancement, étape très importante, est considérée comme un moment solennel d'information de tous les acteurs de la commune, de son hinterland, du département voire de la région, du démarrage officiel du processus d'élaboration du PDC.

3.2. LA PHASE DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

La phase de diagnostic a été conduite en deux principales étapes : le diagnostic externe et le diagnostic participatif.

Le Pré diagnostic ou Diagnostic Externe a démarré par la revue documentaire qui consiste à procéder à un recueil systématique de données et d'informations concernant la commune dans tous les secteurs. L'exploitation des documents existants a permis de dégager la situation de référence de la commune en terme d'atouts et de contraintes tant au niveau des infrastructures qu'au niveau de la dynamique des acteurs et de l'organisation institutionnelle.

Ensuite des entretiens exploratoires ont été menés afin d'exploiter les données secondaires disponibles. Cette étape a eu lieu aussitôt après le lancement du PDC et s'est réalisée sur la base des informations collectées auprès des différents acteurs (les services techniques, les personnes ressources, les partenaires au développement et opérateurs, les organisations socio professionnelle etc.)

Enfin la mise en cohérence des données a permis de confronter les données de la revue documentaire avec les résultats des entretiens exploratoires. Elle a été surtout mise à profit d'abord pour actualiser certaines données quantitatives.

Le Diagnostic Participatif a été l'occasion d'organiser un atelier de collecte de données infrastructures et équipement pour les quartiers de Oussouye.

Le diagnostic participatif a mis en évidence les potentialités et les contraintes relatives aux secteurs sociaux, secteurs économiques et d'appui à la production.

L'organisation du diagnostic participatif répond par conséquent au souci de mener une analyse plus approfondie afin de mieux cerner les contraintes ainsi que les potentialités de la commune qui seront de nature à faciliter l'identification pertinente des options de développement communal.

Planification

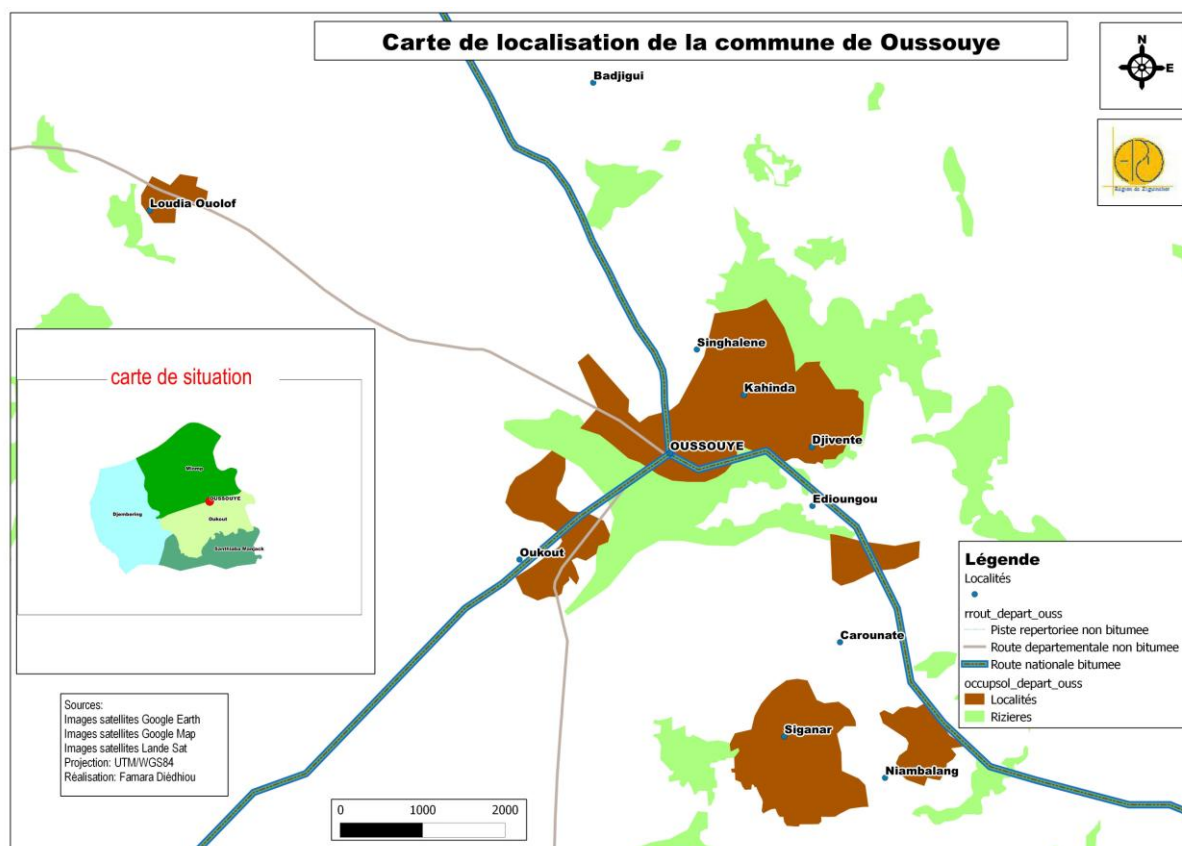
Ultime étape de la démarche, la planification consiste à identifier avec les populations un programme d'actions prioritaires. Ce programme sera décliné sur 6 ans et constituera la première partie de la mise en œuvre du Plan de Développement Communal. En pratique, c'est une séance qui regroupe les membres du Conseil Communal, l'opérateur et une expertise constituée des agents techniques de l'Etat.

Sur le plan organisationnel, l'opérateur a en plénière présenté aux participants l'outil de planification à savoir la grille de priorisation. Cet outil permet de classer les actions en fonction de la priorité et de la faisabilité. Ce à quoi se sont attelés les membres des ateliers. Après ceci, une seconde plénière est organisée pour une restitution afin de soumettre à la critique le travail de chaque atelier en vue de l'améliorer ; toutes les suggestions pertinentes seront prises en compte.

II. PRESENTATION DE LA COMMUNE D'OUSSOUE

4.1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE D'OUSSOUE

Située à 40 km au sud-ouest de Ziguinchor, la ville d'Oussouye se positionne entre 12°20' et 12°30' latitudes nord et entre 16°30' et 16°40' longitudes ouest. Elle fait office de chef lieu de département du même nom.



Carte 1: Localisation de la commune de Oussouye

Ce département couvre une superficie de 891km². Il est limité à l'est par l'arrondissement de Nyassia (Département de Ziguinchor), au nord par le fleuve Casamance, à l'ouest par l'océan atlantique et au sud par la République de Guinée Bissau.

Historiquement, la commune d'Oussouye appartient à la zone Huluf dans l'ancien royaume Kassa en Basse Casamance. Huluf est un ensemble de six villages (Kahinda, Djivente, Ediougou, Senghalène, Kalobone et Oussouye) implantés sur un même plateau de forêt et ayant une civilisation traditionnelle commune.

Dans le découpage administratif, la commune d'Oussouye est constituée des seuls villages de Kalobone et Oussouye. Elle apparaît en centrifugation avec la Commune d'Oukout.

Oussouye est ainsi une ville de l'intérieur. Elle est établie au départ suivant une forme étoilée, épousant le tracé des principaux axes routiers, qui relient la commune aux autres localités du Département et de la région. A partir du centre de la ville, les voies de circulation se dessinent alors en direction notamment de Ziguinchor à l'Est, du Cap skirring au sud ouest, de Mlomp au nord et de Loudia à l'ouest.

L'atout majeur de la ville reste cette position centrale, polarisant l'ensemble du département. Le noyau se situe à l'intersection des principaux axes routiers. C'est ce qui a guidé l'évolution spatiale urbaine. Le plan figural actuel de la ville date alors du lotissement de 1968. Le paysage urbain a été modelé de façon à uniformiser l'espace, mais beaucoup de dysfonctionnements sont remarqués. Dans cette organisation interne, le centre semble occuper de plus en plus une position excentrée par rapport au reste de la ville, il est coincé davantage par les rizières au sud.

Au premier stade de l'évolution urbaine, la ville ne pouvait que s'étendre vers les profondeurs du plateau au nord et à l'ouest. Elle est limitée à l'est et au sud par les bas fonds, qui constituent un point d'arrêt. A cette époque, Oussouye était encore une petite agglomération, et vivait en parfaite harmonie avec son environnement. Cette situation a été lentement modifiée, changeant la structuration de l'espace, de même que le mode de vie des populations au contact d'autres civilisations, à la tentation du progrès.

4.2. HISTORIQUE DE LA COMMUNE D'OUSSOUE

La Commune d'Oussouye, **7.461** habitants, se situe à 40 Km de Ziguinchor par le pont de Niambalang et à 30 Km de Cap Skirring, est la capitale de la région du Kassa et le chef-lieu du dit Département.

Elle est entourée d'épaisses forêts de fromagers et de manguiers. On y rencontre des bois sacrés et dont d'autres servent de demeures pour les rois (le roi d'Oussouye et celui de Kalobone).

Le royaume ici est espace de plusieurs villages qui s'identifient autour d'un fétiche et dont la garde revient au roi, un responsable religieux (ayi en diola).

Plusieurs Rois se sont succédés au trône de la royauté d'Oussouye comme on peut le nommer:

- Sihatouling Diédhiou du village d'Oussouye, vers les années 1920 ;
- Sihang-Ébil SAMBOU du village de Kahindeu (des années 1920 vers les années 50) ;
- Sibacouyane DIABONE du village d'Oussouye décédé en 1984.

Depuis le décès de ce dernier le royaume est resté sans roi jusqu'à l'événement, en **janvier 2000**, de **Sibilumbaï DIEDHIOU du village d'Oussouye**.

La royauté n'est pas héréditaire de père en fils et le roi est désigné par les anciens entre les familles suivantes :

- Deux familles DIEDHIOU d'Oussouye
- Une famille DIABONE d'Oussouye
- Deux familles DIATTA de Kahindeu
- Une famille SAMBOU de Kahindeu

Le roi d'Oussouye est chargé de veiller à la paix et à la cohésion sociale. En cas de conflit, il est consulté et son rôle est de réconcilier les différentes parties.

Il veille également à ce que chacun de ses sujets ait à manger, distribuant le riz issu des champs royaux (20ha), cultivé par les villageois des alentours. Ce riz sert également pour le repas de la grande fête annuelle comme le *Houmeubeul* en milieu Diola. Cette fête se tient à la fin de l'hivernage, en septembre.

Il collabore aussi avec l'administration. Le Roi et ses conseillers, chefs coutumiers et féticheurs, sont consultés pour les décisions importantes à prendre pour les quartiers traditionnels du village d'Oussouye et globalement pour la commune toute entière de même que les autres guides religieux.

Le village d'Oussouye, n'en demeure pas moins une commune. Créée en **1960 par la loi 60-25 du 01 février 1960**, la commune d'Oussouye, la plus petite du Sénégal (155 hectares), a vu se succéder les maires dont les noms suivent :

1 : Pierre Edouard DIATTA 1960-1970

C'est lui qui a lancé les bases de la future ville d'Oussouye avec le premier lotissement ; il était député maire et même ministre de SENHOR.

Il est le père de Bruno DIATTA chef du protocole de la présidence de la république, l'école Edouard DIATTA porte un de ses prénoms.

2 : Victor Djifocotte DIATTA 1970 -1974

Il a poursuivi l'œuvre entreprise par son prédécesseur notamment l'ouverture des rues de la commune.

3 : Ousmane Agouloubène DIEDHIOU 1974

Elu, troisième maire de la commune d'Oussouye, il a été obligé de démissionner, après trois mois d'exercice, pour des raisons liées à sa résidence (Matam où il se trouvait). Malgré tout, cela ne lui a pas empêché de se présenter aux élections de 1978.

4 : Laye DIOP DIATTA 1974-1978

C'est lui qui a poursuivi le mandat d'Ousmane Agouloubène DIEDHIOU ; il s'est singularisé par le début d'un partenariat entre la commune d'Oussouye avec la ville de Cabourg en France.

5 : Ousmane Agouloubène DIEDHIOU 1978-1984

Obligé de démissionner en 1974, il a gagné les élections de 1978. Durant son mandat il a contribué de manière significative, à l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base.

7 : Opa DIATTA 1984 -2002

Il détient, pour le moment, le record de longévité à la tête de la mairie d'Oussouye (17 ans).

Tout en poursuivant l'œuvre de son prédécesseur il a fait d'Oussouye une commune entièrement lotie.

8 : Bénédicte LAMBAL : 2002-2014

C'est le maire de l'alternance et des grands travaux de la mairie : construction de l'hôtel de ville, réhabilitation et extension du marché, réhabilitation du centre de santé, construction de la salle polyvalente, construction de la bibliothèque municipale, etc.

9 : Edouard LAMBAL : depuis juillet 2014

C'est le changement générationnel qui s'installe avec une équipe très jeune.

4.3. Milieu physique

4.3.1. Relief et Sol

La Basse Casamance, à l'instar de tout le territoire Sénégalais, appartient au grand bassin sédimentaire sénégal-mauritanien du secondaire tertiaire. Les formations géologiques caractérisant ce bassin sont du continental terminal (Michel 1971). Ce sont des grès alternant avec des calcaires et des argiles. Ces faciès couvrent en effet des formations antérieurement mises en place qui sont des dépôts de granite et matériaux volcano-sédimentaires de l'antécambrien à l'ordovicien.

L'aspect géomorphologique est aussi marqué par des épisodes de régression et de transgression marine, qui ont contribué au modelage des unités paysagères. Selon Pierre Michel, le modelé de glacis très représentatif en haute Casamance, disparaît dans la basse vallée pour donner place aux plateaux du continental mollement ondulés. Sur cette pente faible qui mène du Sénégal oriental à la mer, le point le plus haut à l'extrémité sud-est, ne dépasse pas plus de 70 mètres. De nombreux accidents mineurs découpent cependant les plateaux du continental terminal. Ainsi à Oussouye les plateaux morcelés sont ceinturés d'alluvions de diverses époques du quaternaire.

Selon LE PRIOL, J et al (1983), le paysage casamançais se compose de quatre unités géomorphologiques principales :

Le « continental terminal »

De 20m d'altitude environ dans la région de Ziguinchor, ce « continental terminal » serait constitué par les argiles plus ou moins sableuses, des sables limoneux rouges et latéritiques. L'ensemble repose sur une série d'argiles limoneuses jaunes puis d'argiles grises.

La terrasse « moyenne »

Formée d'une accumulation de sable qui serait d'origine marine, son altitude varie entre 7 et 12m.

La terrasse « inférieure »

Composée de sable clair d'origine marine, son altitude varie entre 2 et 7m. Elle est située sur le pourtour des surfaces inondables et dans le fonds des affluents secondaires et des marigots principaux.

Les surfaces inondables

A l'approche de ces surfaces, la morphologie de la terrasse « inférieure » se dégrade. Il se forme ainsi le support des sables et des mangroves. Ce support est constitué par des dépôts de vases actuelles et par l'invasion des sables de la terrasse « inférieure ».

Ce sont ces unités qui dominent particulièrement l'ensemble du département d'Oussouye au sud de l'estuaire du fleuve Casamance.

Elles sont disséquées par des petits marigots et ceinturées de matériaux alluvionnaires de diverses époques du quaternaire (vieillefon 1975). C'est en fait à la dernière transgression du Nouackchottien (5000 BP) que l'on doit le comblement général de l'estuaire et la construction de divers systèmes de terrasses, de vasières et de cordons littoraux.

Du point de vue géomorphologique, Oussouye se situe dans une zone dominée de dépôt de vase et de sable marin.

La structure géomorphologique indique souvent les groupements pédologiques qui lui sont inféodés. Oussouye présente une diversité relative de type de sols. On rencontre trois principales unités pédologiques.

Les sols ferrallitiques rouges du continent terminal : ils sont assez profonds et homogènes avec un taux d'argile compris entre 15 et 25%. Ces sols dominent le plateau et portent un couvert forestier dense de palmiers où sont localisés aussi les établissements humains. Grâce à son système racinaire très développé fasciculé et plus ou moins superficiel le palmier à huile joue un rôle important dans la protection de ces sols. Cet aspect écologique est d'importance capitale sous les tropiques où la dégradation des sols constitue un problème très préoccupant. Ces sols occupent des zones propices aux cultures de friches. D'ailleurs leur mise en valeur reste parfois délicate du fait de la disparition assez rapide de la matière organique suite à un défrichement excessif.

Les sols hydromorphes : leur caractéristique majeure reste l'engorgement rapide en eau pendant la saison des pluies. Ils sont organiques et moyennement humifères.

Ces sols ont une nature et une évolution étroitement influencées par la durée d'action de la nappe et sa fluctuation dans le profil. Ils sont en effet lourds, à texture argilo sableuse, très adaptés à la riziculture. Sur la pente, ils deviennent des sols beiges plutôt sableux faciles à cultiver.

Les sols halomorphes : ils présentent des teneurs en sel soluble très variable dans les différents horizons du profil.

Dans cette catégorie, on peut distinguer les sols de mangrove développés sur des vases marines inondés en marée haute. Leur pH est généralement acide. A côté de ces sols succède une frange de sols à forte concentration saline. Ce sont les tannes souvent nues, impropres à la culture.

Il faut noter que les terres du plateau ont été durant ces dernières années de plus en plus envahies par le sel, du fait des déficits hydriques occasionnés par la baisse de la pluviométrie. Ce qui se traduit par le tarissement des mares destinées à l'abreuvement du bétail en saison sèche.

4.3.2. Climat

A l'instar des autres localités du Sénégal, la climatologie de la commune de Oussouye dépend de la dynamique des centres action atmosphérique que sont, l'anticyclone des Açores et l'anticyclone saharo-libyen dans l'Atlantique nord et l'anticyclone de Sainte Hélène dans l'atlantique sud.

4.3.2.1. La pluviométrie

Le régime pluviométrique est relativement abondant (1200 à 2000 mm) selon les années. Les mois les plus pluvieux sont juillet, août et septembre. La pluviométrie a connu une baisse de 25 % au niveau régional entre 2012, 2013 et 2015. Cette baisse est observée aussi dans le département d'Oussouye. En effet, à Loudia-Ouolof, zone dans laquelle se trouve la commune de Oussouye, la hauteur d'eau était de 1755,30 mm en 2012, 1322,40 mm en 2013 et 1314 mm en 2015.

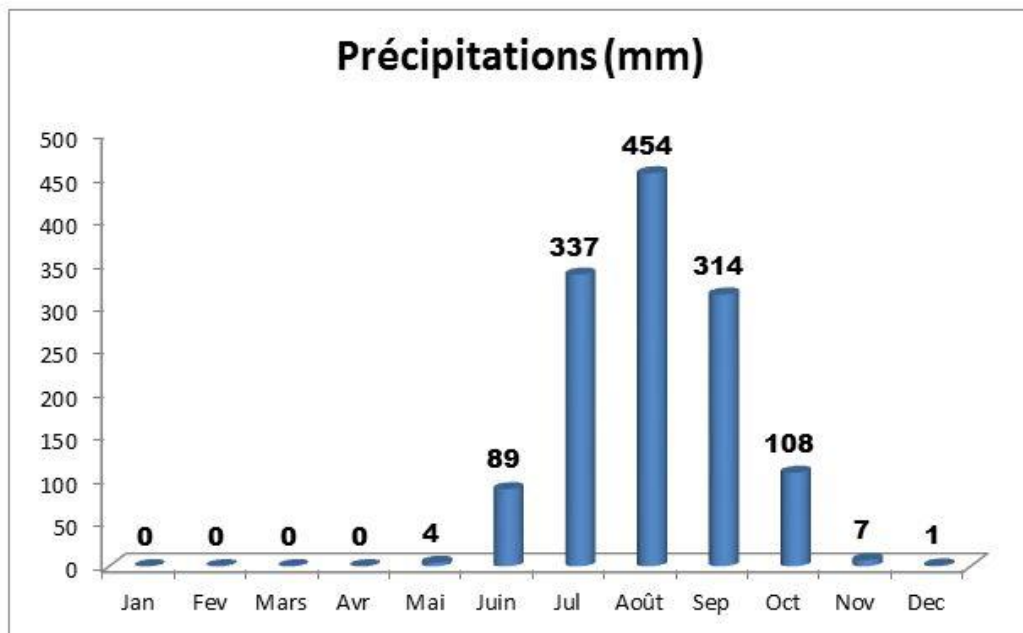


Figure 1: la normale pluviométrie de la commune

4.3.2.2. Les vents

Le département est soumis à trois types de vents :

- **l'Alizé maritime**, relativement frais, de direction NNW, son pouvoir hygrométrique est très faible ;
- **l'Alizé continental ou harmattan**, vent chaud et sec qui souffle pendant la saison sèche (de février, mars, Avril et une partie du mois de mai), son pouvoir hygrométrique est quasi nul ;
- **la mousson**, qui après avoir effectuée un long parcours océanique, arrive sur le continent, avec une forte humidité de faire qui apporte les pluies (de Mai à Octobre voire même novembre).

4.3.2.3 Températures

La température est généralement modérée avec des minis en période fraîche de 15 à 18° et des maxi en période chaude de 27 à 32°. Les mois de mars, avril et mai sont les plus chauds et le mois de janvier est le mois le plus frais (voir la figure 2). L'insolation est de 09 à 10 heures selon les périodes.

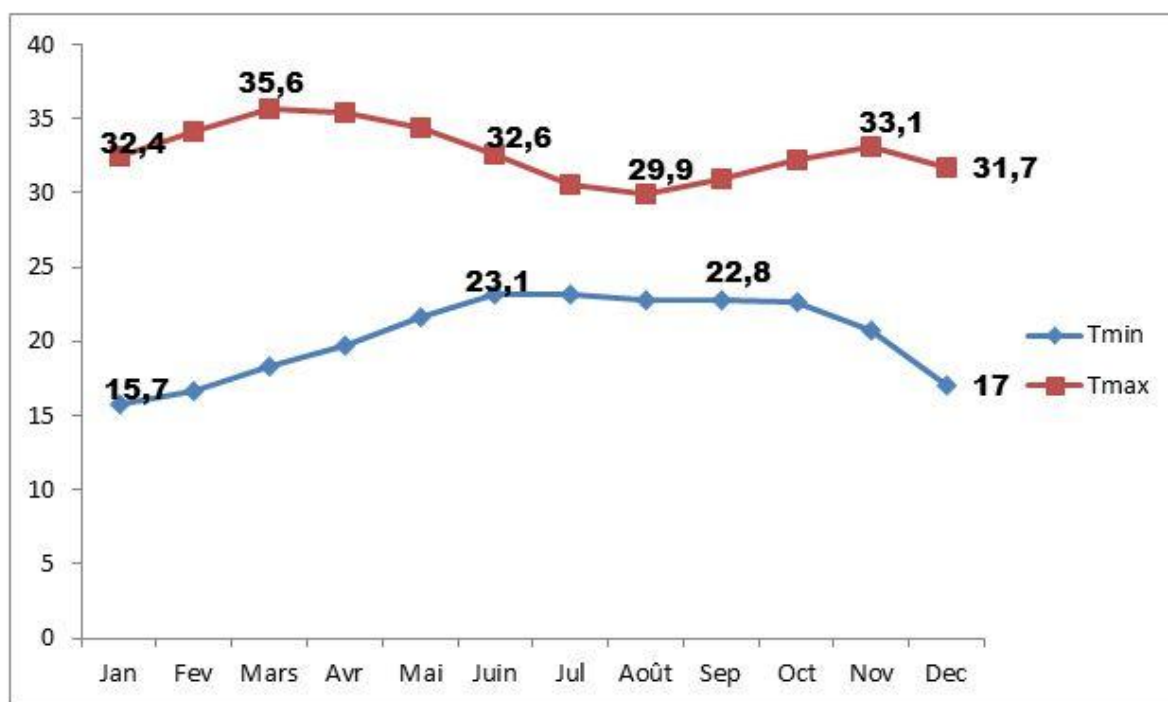


Figure 2 : Évolution des températures mensuelles

4.3.2.4 L'humidité relative

En Casamance, l'humidité légèrement au-dessus de la moyenne, la plus élevée est observée pendant l'hivernage (80 % en Juin et 82 % en septembre). Tandis que, les valeurs les plus faibles sont enregistrées en Janvier, Février 53 %.

4.3.3. Végétation et faune

4.3.3.1. Végétation

Le couvert végétal est de type guinéen comme partout en Basse Casamance, qui s'épanouit au-delà de l'isohyète 1500 mm. Les formations végétales se caractérisent par leur densité et leur richesse. On distingue divers groupes et leur distribution répond souvent à une influence édaphique, topographique, ou du régime hydrique (Adam J G 1961).

Les formations de basses vallées

Les formations végétales de basses vallées : elles sont constituées d'une part de forêts de mangrove à *Rhizophora* et *Avicennia* et d'autre part de forêts marécageuse.

4.3.3. 1.1 Les formations de plateau.

Les formations végétales de plateau sont de type forestier. Dans le plateau de huluf, les formations gardent les mêmes caractéristiques que celles que l'on rencontre dans toute la Basse Casamance. Dans l'ensemble urbain, les formations sont essentiellement constituées de forêts sacrées (*Sidia D. Badiane*). En effet, le couvert végétal est potentiellement dominé par les espèces guinéennes telles que *Khaya senegalensis*, *Azelia africana*, *Ceiba pentandra*. *Elaeis guinéensis* est l'espèce la plus représentative et colonise souvent les versants des plateaux mais aussi le centre du plateau. Il est à

signaler l'existence d'un sous bois composé de *Combretum micranthum*, de *Nguera senegalensis*, qui se développent sur les jachères forestiers.

Toutes ces formations se maintenaient grâce à la bonne pluviométrie.

De nombreux bosquets abritant des autels sont conservés dans des buts religieux et culturels. Ces bois sacrés, « boekin », autels religieux, malgré la présence de religions importées transcendent parfois les limites villageoises. Ainsi à l'intérieur du périmètre communal on peut dénombrer 19 bois sacrés.

4.3.3.1.2. Cas particulier des palmeraies

Les peuplements de palmier à huile (*Elaeis guineensis*) sur 50 000 ha et localisés sur les rives de la Casamance, constituent des établissements homogènes à la lisière de plateaux, aux abords des villages et au niveau des versants, des dépressions et des vallées.

Ces palmeraies durement éprouvées par la péjoration climatique et la salinisation des terres bénéficient d'une très grande attention de la part des populations, pour la production d'huile et de vin de palme.

4.3.3.1.3. Cas particulier de la mangrove

La Commune fait partie de la sous-zone qui renferme la plus grande partie des peuplements de palétuviers de la région et la mangrove, formant d'importants peuplements ripicoles le long des affluents de la Casamance et des bolongs, est composée par 02 espèces : *Rhizophora racemosa* et *Avicennia nitida*.

La mangrove de Ediougou au sud de la commune, où on peut repérer trois espèces : *Rhizophora racemosa*, avec des racines échasses ; *Rhizophora mangle* plus petit avec des radicelles très nombreuses rendant le sol fibreux et *Avicennia* à tronc unique. Mais il est à signaler que ses différentes espèces sont en voie de disparition depuis la création du barrage anti-sel situé au niveau du pont de Ediougou.

4.3.3.2. La faune

La commune d'Oussouye fait partie d'un milieu propice au développement de la faune aviaire, surtout au niveau du Parc National de Basse Casamance dans la Commune de Santhiaba Manjaque, située à l'extrémité sud du département.

4.3.4 Ressources en eaux

4.3.4.1 Les eaux de surface

Le marigot de Kamobeul, seul affluent du fleuve Casamance sur sa rive gauche, assure le drainage dans toute la zone couverte par le Département d'Oussouye (Vieillefon 1975). Ce Département est ainsi sillonné par plusieurs marigots secondaires et bolongs qui incisent les plateaux et forment un réseau anastomosé créant des îles ou îlots comme Carabane ou Pointe Saint-Georges.

Le marigot de Djiramaït est le principal émissaire qui ceinture le plateau du huluf. Il change d'appellation selon l'entité villageoise parcourue. Dans le secteur sud il prend le nom de Ediougou.

Celui-ci constitue un petit bras en aval qui se jette dans la forêt marécageuse, située dans les rizières au sud de la commune, pour terminer son parcours dans une forêt dense au milieu des bas fonds appelé (*Sidiack*). C'est ce marigot d'eau aujourd'hui constitué d'eau douce qui, à travers son tracé incise le plateau du Huluf dans lequel la commune s'est bâtie. Son régime hydrologique se divise en deux périodes :

- une période pendant laquelle est enregistrée une alimentation importante en eau douce (de juillet en octobre) en raison des eaux de pluie.
- une période de déficit pendant laquelle la réserve diminue (de décembre en mai), et un important apport d'eau salée par les marées il se trouve que dans cette même période il se peu que la réserve se dessèche.

4.3.4.2 Les eaux souterraines

La commune possède des ressources en eau souterraine assez importante. Le stock est contenu dans la nappe phréatique peu profonde du continental terminal. Les différentes nappes où l'eau est captée sont :

- la nappe superficielle du continental terminal, captée entre 10 à 15 mètres.
- la nappe semi profonde du miocène/éocène entre 40 et 100 mètres.
- la nappe profonde du maestrichtien entre 400 et 600 mètres. L'eau de cette nappe est minéralisée et est de très bonne qualité avec un débit important de 30 à 36m³/heure.

Selon les études bactériochimiques, l'eau de la commune est de bonne qualité et est la meilleure eau du Sénégal. Contrairement aux autres villes du Sénégal le manque en eau potable ne se fait pas sentir à Oussouye, toutes les populations consomment de l'eau potable.

La nappe phréatique est peu profonde ce qui permet à la végétation de tirer au maximum leur ressource en eau.

4.3.4.3 Synthèses des potentialités et contraintes naturelles

Elles sont essentiellement constituées de contraintes naturelles et de celles relevant des actions anthropiques.

➤ Les contraintes naturelles

Elles se rapportent essentiellement à :

- la baisse de la pluviométrie qui est aujourd'hui inférieure à 1500mm/an et limite du coup les possibilités de la culture du riz ;
- la présence des bas fonds qui empêche l'extension de la ville vers le Sud ;
- la stagnation des eaux dans les zones basses qui entraîne la prolifération des moustiques ;
- les faibles pentes qui canalisent les eaux de pluie en direction des rizières peuvent occasionner la stagnation des eaux pluviales en cas de fortes précipitations ;
- les nombreux massifs non aménagés qui donnent à la ville l'aspect de groupes de villages peu structurés et sous intégrés ;
- la salinisation des bas fonds qui poussent les paysans vers la riziculture pluviale sur le plateau et la dégradation de l'environnement.
- l'absence de terres habitables pour la population locale et les nouveaux venus.

➤ **Les contraintes résultant de l'action anthropique**

Elles se résument principalement à :

- une grande dispersion de l'habitat, la ville étant formée d'un regroupement de deux villages traditionnels peu intégrés qui rendent difficile l'aménagement de l'espace ;
- un centre ville siège des principales infrastructures excentrées par rapport au reste de la ville ;
- la destruction de la palmeraie par les friches ;
- l'extension des quartiers vers les espaces boisés.
- la spéculation foncière de plus en plus importante depuis ces dernières années.
- l'occupation irrégulière des espaces pour l'habitat.
- la mentalité traditionnelle des populations, peut être un frein à l'aménagement du site.
- la pauvreté de la population.

4.4. Milieu humain

4.4.1 Structure de la population

4.4.1.1. Répartition par âge

L'analyse de la population s'est faite selon les groupes d'âges de 0-14 ans, 15-65 ans et 65 ans et plus. Cette subdivision tient compte de la volonté de déterminer le ratio de dépendance démographique. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne (jeunes et personnes âgées) par le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

En 2010 le ratio était de 94% autrement dit 100 personnes ont la charge de 94. Cependant, ce ratio a connu des évolutions considérables. En 1986, il était de 225% soit 100 personnes pour 225. Il aura baissé d'année en année pour atteindre le taux actuel. Cela est dû à la diminution de la part des 0-14 ans et à l'augmentation de la masse des 15-65ans. Entre 1986 et 2010, les 0-14ans sont passés de 65% à 43% et les 15-45 ans de 31% à 51%.

4.4.1.2. Répartition par sexe

Il s'agit de l'effectif de la population masculine rapportée à celui féminine multiplié par 100. Ainsi, il y a une domination des hommes si le rapport est supérieur à 100% et des femmes au cas contraire. Le rapport de masculinité global est de 99% c'est-à-dire 100 femmes pour 99 hommes. Signalons que ce rapport varie suivant l'âge.

Selon les données de l'ANSD, en 2010, pour les groupes d'âges inférieurs à 10 ans, on a une supériorité des garçons sur les filles allant jusqu'à 110 hommes pour 100 femmes. Ce même constat peut être fait pour les groupes d'âges supérieurs à 60 ans, mais seulement l'écart est beaucoup plus considérable avec un pique de 140 hommes pour 100 femmes, ce qui est tout à fait le contraire de ce qu'on a l'habitude de voir si l'on sait qu'en général les femmes ont une espérance de vie beaucoup plus grande que les hommes. Dès lors Oussouye se différencie du reste du Sénégal sur ce point. Cependant, sans doute, à cause de l'émigration, on note que les femmes sont numériquement plus nombreuses que les hommes pour les âges de 15 à 65 ans allant jusqu'à parfois 70 hommes pour 100 femmes.

4.4.1. 3. Répartition par ethnie

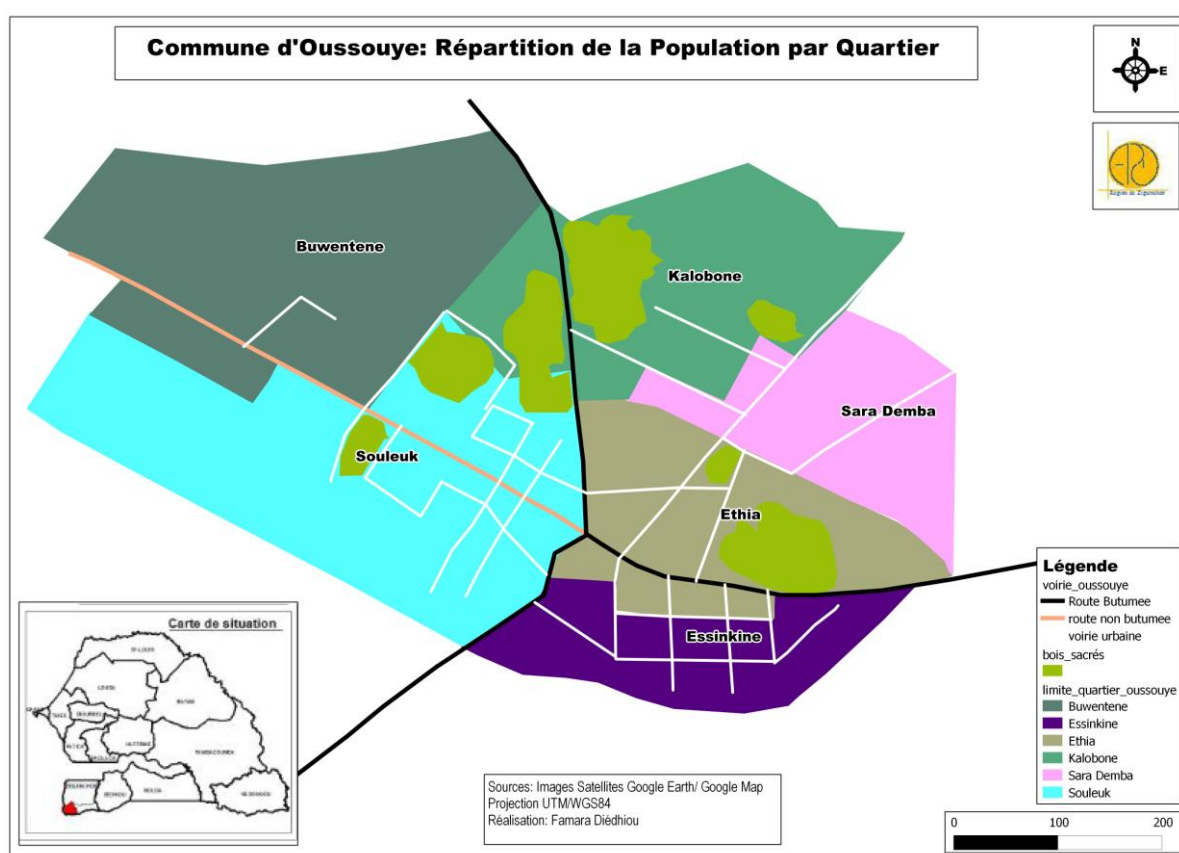
Les Diolas représentent l'ethnie majoritaire avec plus de 95% de la population totale. S'en suivent les Peuls qui sont bien présents dans la Commune et fortement localisés dans le quartier de Saré Demba. Puis viennent les autres comme les mandingues, les sérères, les wolofs, etc.

La religion dominante est la religion traditionnelle, puis vient le christianisme, l'islam, etc.

Le mélange culturel dans la Commune donne une spécificité culturelle et sociale.

4.4.2. La Répartition spatiale

La commune d'Oussouye supporte une densité moyenne de 42 habitants au kilomètre carré. Les données retenues concernant la distribution de la population sont issues du RGPH de 1988. Ce sont les seules données jusque là disponibles, qui font état de la répartition des individus par quartiers.



Carte 2 : Répartition de la population par quartier

Comme on peut le voir à la lecture de la carte ci-dessus, la répartition des individus en fonction des quartiers présente une certaine disparité. C'est ainsi que le quartier de **Ethia 1187 habitants** à lui seul absorbe une bonne partie des citoyens. Ceci s'explique par sa position centrale mais aussi par sa taille (étant plus vaste que les autres quartiers). Le quartier de **Kalobone, 1632 habitants**, arrive alors en première position de par son réceptif démographique. **Essinkine**, avec une population de **995 habitants**, reste spatialement le quartier le plus petit. Il est coincé entre Ethia et les rizières. Ensuite viennent les quartiers de **souleuk, saré demba et buwenten** avec respectivement **1188 habitants, 1633 habitants et 826 habitants** chacun. (**Sources: enquête ménage 2015 de la Commune**)

La distribution apparaît beaucoup plus dense dans le quartier d'Essinkine. Ce dernier a moins d'espace libre, compte tenu de son caractère exigu. Les chiffres avancés par l'ADM en 2002 dans le document « Audit urbain d'Oussouye » confirment cet état de fait. Essinkine arrive en tête avec 107 habitants à

l'hectare, puis Kalobone avec 56 habitants à l'hectare et en dernière position Ethia avec 35 habitants à l'hectare. L'explication est qu'au niveau des deux derniers quartiers, l'habitat reste peu dense et la majorité des équipements collectifs et bâtiments administratifs sont concentrés en leur sein, occupant des espaces très vastes.

4.4.3. Mouvement de la population

4.4.3. 1. La natalité

La natalité est exprimée à partir du nombre moyen annuel de naissances au cours d'une année par 1000 personnes dans la population en milieu d'année, également connu comme le taux brut de natalité. Le taux de natalité est généralement le facteur dominant dans la détermination du taux de croissance démographique. La natalité dépend à la fois du niveau de fertilité et de la structure par âge de la population. Au niveau de la Région de Ziguinchor, et dans le Département d'Oussouye, le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale qui est de 5,4 se rapproche de la fécondité actuelle (ISF : 5,5). Cet écart de seulement 0,1 enfant montre que la fécondité reste quasi invariable. Le même schéma s'observe dans la région de Saint-Louis.

4.4.3. 2. La mortalité

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. À travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins de cinq ans. Pour mesurer le niveau de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population infanto juvénile, trois indicateurs sont utilisés.

Le taux brut de mortalité dans la région de Ziguinchor est de 10‰ habitants. La région se situe donc un peu au-dessus de la moyenne nationale qui est de 8‰, soit une différence de 2 points pour mille. Ce taux de mortalité de la région qui peut être rapporté au Département d'Oussouye, reste aussi supérieur à ceux des Régions de Dakar (6‰) et de Thiès (7‰) mais en dessous de ceux des Régions du Sud et du Sud-Est du pays.

4.4.3. 3. L'immigration

Le département d'Oussouye est celui qui reçoit le moins d'immigrants (7%) quelle que soit la période de référence, comparée aux départements de Ziguinchor (59%) et Bignona (34%). Ainsi, au regard de ces données sur l'immigration à l'échelle du Département, on constate que la commune d'Oussouye en reçoit moins, comparée aux sites d'Elinkine et de Cap-Skiring.

4.4.3. 4. L'émigration (exode rural, travail saisonnier ou « navétane »)

La population urbaine d'Oussouye est aussi concernée par les mouvements migratoires souvent saisonniers. Les jeunes constituent la tranche la plus touchée par ce phénomène. Ils quittent Oussouye vers les grandes villes comme Dakar, Ziguinchor, ou les centres touristiques pendant toute la saison sèche, soit pour des raisons d'emploi, soit pour des études. Ils ne retournent seulement qu'en hivernage pour les cultures et divers travaux champêtres. Cette situation de départ massif n'affecte en rien le poids démographique de la commune. Ce poids démographique est renforcé par le nombre important d'élèves (lycéens et collégiens), qui débarquent pendant l'année scolaire. Par ailleurs, durant ces dernières années, la tendance du phénomène de l'émigration est à l'implantation permanente des émigrants au niveau des lieux d'accueil. Ils n'opèrent que des retours événementiels. L'apport économique de la migration n'est pas tout à fait ressenti dans la localité. Les revenus migratoires sont faiblement évalués : ils n'ont qu'un effet dérisoire sur l'économie des ménages

4.4.4. Organisation spatiale

La commune de Oussouye compte six (06) quartiers : Buwentène, Kalobone, Souleuk, Ethia, Essinkine et Saré Demba (Voir image ci-dessous).

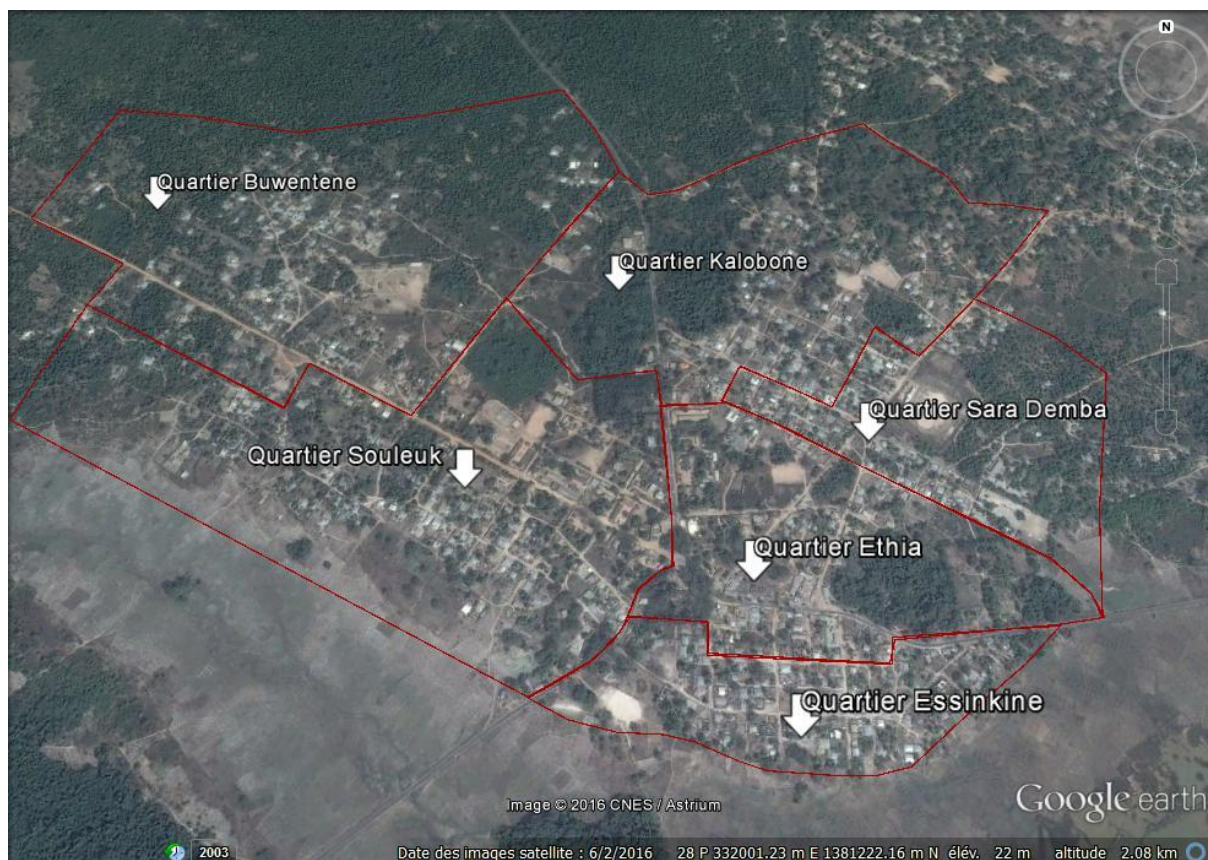


Photo 1 : image satellite de la commune de Oussouye

Source : Google Earth 2016

V. BILAN DIAGNOSTIC

5.1 ANALYSE PAR SECTEUR

5.1.1 Secteurs productifs

5.1.1.1 Agriculture

Le secteur de l'agriculture occupe la majeure partie de la population soit à peu près (48,28%). En réalité, il reste pour la majeure partie des populations d'Oussouye, le secteur de base de l'économie. Il n'est pas rare de voir un fonctionnaire cultiver ses champs pendant la période pluvieuse pour sa propre consommation ; cela devient même un réflexe pour la plupart des natifs d'Oussouye. Ce qui fait qu'au niveau des revenus, plus de 50% des chefs de ménages prélèvent leur subsistance de ce secteur.

La culture dominante est celle du riz, destinée à la consommation. Mais aujourd'hui, plusieurs paysans s'adonnent aux autres cultures (maraîchage, arachides,...). Les grandes surfaces agricoles sont localisées en dehors du périmètre communal. En général, ce sont de petits lopins de terres très

morcelés qui, laissent entrevoir de sérieux problèmes dans l'exploitation des terres. D'après les informations reçues auprès du GIE Tessito, leurs activités de maraîchage sont bloquées depuis un bon moment faute de bloc maraîcher. Cet état de fait relance du coup le rôle bloquant du système foncier en cours dans le développement agricole de la commune d'Oussouye. L'agriculture au niveau de la commune, comme partout dans le département, connaît des problèmes qui ont pour noms :

- L'exode des jeunes, ce qui ne permet pas l'entretien efficace des surfaces agricoles ;
- Une faible commercialisation des produits agricoles qui n'intègre pas les circuits commerciaux modernes (vente directe au consommateur) ;
- Le non contrôle efficace du barrage de Edioungou qui crée une certaine salinisation au niveau des rizières;
- L'attaque des prédateurs - la mouche blanche a annihilé tous les espoirs de récolte fruitière dans la commune;
- La faiblesse de l'équipement et l'insuffisance des intrants ;
- Un régime foncier qui favorise le morcellement des terres.

Il faut cependant signaler le rôle important joué par la DPV dans la sauvegarde des cultures au niveau du département. Des structures comme l'AJAEDO et la FADD0 participent à la vulgarisation des pratiques agricoles améliorées avec la mise en service au niveau de la commune de 2 magasins pour l'agriculture. Leur rôle est très important pour le développement de l'agriculture dans la commune vue les formations, conseils, suivis qu'ils accordent aux agriculteurs.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse¹ de solutions
▪ Perte des espaces rizicoles ▪ Pratique traditionnelle de l'agriculture ▪ Attaque constatée au niveau des blocs maraichers et des fruits ▪ Non adoption des semences et intrants à haut rendement proposés par l'Etat et autres intervenants ▪ Mode de tenue foncier non propice à la mécanisation ▪ Faible ouverture des populations changement/innovations pour la modernisation de l'agriculture ▪ Divagation du bétail	▪ Salinisation des terres ▪ Ensablement ▪ Attachement aux matériels rudimentaires ▪ Existence de nématodes et autres espèces ▪ insuffisance du conseil agricole rurale de proximité ▪ démembrement des terres ▪ attachement aux pratiques traditionnelles ▪ Absence de zone de parcours du bétail	▪ Baisse des rendements et de la production ▪ faiblesse de la taille des exploitations agricoles ▪ Perte de la production ▪ Faiblesses des rendements agricoles ▪ Petitesse des superficies exploitées ▪ Conflits entre éleveurs et agriculteurs et perte de la production ▪ Perturbation du calendrier culturel avec l'installation tardive des cultures	▪ Aménagement des vallées ▪ Mécanisation de l'agriculture ▪ Faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles ▪ Lutter contre la mouche des fruits ▪ Etudier les déterminants sociaux de l'adoption de ces intrants à haut rendement ; ▪ Renforcer le conseil agricole rural ▪ Remembrement des terres ▪ Organisation et sensibilisation des producteurs ▪ Renforcement de capacité des acteurs ▪ Implication des autorités administratives dans la résolution de ces questions (ex : prise d'Arrêté portant date de parage du bétail)

5.1.1.2 Elevage

Le secteur de l'élevage reste encore tributaire de la tradition où le bétail divague presque 9 mois sur 12. L'abattage se fait généralement trois à quatre fois dans la semaine. Les troupeaux de bœufs sont disséminés dans la ville avec une nette concentration dans les quartiers traditionnels qui ont au moins un lieu de parage.

L'élevage vient en appoint à l'agriculture mais, il n'est pas encore totalement intégré dans le circuit commercial. Il existe une timide percée économique imprimée par les éleveurs et intermédiaires peuls qui achètent dès fois leurs bœufs dans les localités aux alentours de la commune pour les revendre après.

L'élevage des poules, canards et parfois pintades qui était pratiqué à une échelle familiale, s'est affirmé davantage avec une percée de l'aviculture. On note dans la commune plusieurs aviculteurs qui élèvent par bande ne dépassant pas très souvent 200 sujets. La présence des magasins de vente d'aliments de volaille, participe au développement de cette activité très lucrative au vu de la demande. En effet, sur plus de 15 tonnes écoulées annuellement par les magasins dans le département, 50% sont commercialisées au niveau de la commune. Ce qui atteste de réelles possibilités dans ce domaine avec la proximité des sites touristiques.

L'élevage de porcs existe également, mais confiné à l'échelle familiale, malgré de réelles potentialités. Il commence aussi à opérer une percée grâce à la volonté de l'organisation des éleveurs du Département. La présence du Service Départemental de l'élevage constitue un atout primordial pour le suivi sanitaire du bétail et l'appui conseil aux éleveurs.

Les contraintes de l'élevage peuvent se résumer à :

- L'existence d'un système d'élevage de type traditionnel extensif, plus contemplatif chez les Diolas ;
- L'inexistence de points d'abreuvement en saison sèche, fait que l'embonpoint acquis durant la période de près de (05) mois que dure la saison pluvieuse, risque d'être perdu par les animaux;
- L'absence de parcours de bétail bien identifiés ;
- L'absence de marché de commercialisation des produits de l'élevage dans la commune.
- L'absence d'un abattoir au sein de la commune. Il est à signaler que l'abatage des bœufs se fait en dehors de la commune et les locaux ne sont pas adéquats.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
- Abreuvement difficile du bétail en saison sèche - Problème de gestion de l'espace pour la prise en compte du bétail - Prolifération des maladies animales - Abatage clandestin du bétail - Faible productivité en lait et en viande des sujets locaux	- Insuffisance de puits pastoraux - Non délimitation de zones de pâturage - Inexistence de parcs de vaccination - Inexistence d'aires d'abatage - Prédominance de la race endogène très rustique mais pas productive	- Souffrance du bétail - Conflits entre agriculteurs et éleveurs - Maladies et mortalité du bétail - Risque de santé publique - Difficulté d'exercer la police sanitaire - Dépendance de la région en produits carnés et laitiers des autres régions du pays	- Fonçage de puits pastoraux, aménagement des marres (utilisation des carrières) - Aménagement du parcours des bétails - Construction d'un parc à vaccination - Mise en place d'une bergerie - Formation auxiliaires véto - Construction d'une aire d'abatage - Encadrement et suivi des éleveurs - Mise en place d'un foirail pour le département - Amélioration du patrimoine génétique des races locales (insémination artificielle)

5.1.1.3 Agroforesterie

Les formations végétales sont dominées par les caécédrales, les fromagers, les palmiers et autres espèces. Le tapis herbacé au niveau de la strate inférieure est favorable à l'alimentation du bétail.

La Commune d'Oussouye ne dispose pas de forêt classée. Le disponible en réserves forestières de la commune est donc très faibles du fait de la superficie qu'elle dispose.

Concernant les espèces fauniques, on retrouve les singes, les lapins, les abeilles, les oiseaux dont des perdrix, etc. Les effets combinés des aléas climatiques, de l'action de l'homme et de la croissance démographique ont provoqué la disparition progressive du couvert végétal et de la faune dans la commune.

Concernant les espèces fauniques, la commune ne dispose que du petit gibier. On y trouve, des lièvres, des reptiles, de petits rongeurs et une diversité d'espèces. Malheureusement toutes ces espèces sont

en voie de disparition à cause de l'urbanisation. La diversité des ressources naturelles, des espèces végétales et fauniques présente un atout pour la commune en termes de biodiversité.

Elle représente l'ensemble des espèces vivantes et présentes sur la Terre (plantes, animaux, microorganismes, etc.), les communautés formées par ces espèces et les habitats dans lesquels ils vivent. C'est une composante essentielle du développement durable.

En revanche l'absence de gestion de ces espèces, d'anticipation des risques naturels et des dégâts provoqués par l'activité humaine est une faiblesse. Le Sénégal a mis en place une Stratégie Nationale pour la Conservation de la Biodiversité. Cette stratégie a pour but de conserver la biodiversité grâce à une gestion appropriée qui implique les populations en intégrant leurs activités de production notamment l'agriculture et l'élevage. Cette stratégie ne peut avoir de réussite durable que si tous les acteurs et les bénéficiaires sont convaincus de l'importance de la biodiversité et de la nécessité de la conserver. La commune doit donc prendre conscience de l'enjeu de protection de ses ressources naturelles et de s'orienter vers l'agroforesterie urbaine qui consiste à faire du reboisement sur les axes routiers. L'existence d'une pépinière communale pourra bien aider la Commune dans l'application de cette option.

■ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
- Dégradation des ressources forestière	- Exploitation abusive de la forêt et de la palmeraie	- Disparition de la faune - Disparition d'espèces végétales	- Reboiser des espèces forestières - Aménagement d'un jardin botanique - Sensibilisation des jeunes pour une appropriation et exploitation de la pépinière communale.

5.1.1.4 Pêche

Ce secteur n'est pas aussi bien développé au niveau de la commune. Mais on note la présence de pêcheurs. La seule activité de pêche dans la commune se fait au niveau du bolong et elle est purement traditionnelle.

La commune de Oussouye est fournie en produits halieutiques par des mareyeurs à partir d'Elinkine, Cap-Skiring, Kafountine, M'lomp, Essaout, Siganar, Niambalang, Djivente, Djiramaït ... Ces produits importés de ces localités citées ci dessus occasionnent la cherté du marché à Oussouye. La conservation du produit est l'une des contraintes majeures pour ceux qui exercent le métier. Le commerce du poisson et autres produits halieutiques se fait au niveau du marché mais d'autres commerçants préfèrent se mettre sur le long des axes routiers.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse¹ de solutions
- Conservation du poisson - Approvisionnement difficile de la commune en poisson	- Les mareyeurs ne disposent pas d'équipement pour la conservation - Eloignement des zones d'approvisionnement	- Cherté du poisson	- Diminution du prix de la glace et du transport - Organisation des acteurs de la pêche - Aménager des fermes aquacoles

5.1.1.5 Artisanat

Le secteur artisanal à Oussouye reste dominé par la sculpture et la confection d'objets d'art. L'importance du tissu forestier et arboricole de la zone permet le développement d'un artisanat riche et diversifié. Deux (02) centres principaux polarisent l'activité artisanale :

- La case artisanale en face de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Elle abrite des objets d'art confectionnés par les détenus de la MAC ;
- Le centre polyvalent des handicapés d'Oussouye sis en face du tribunal d'instance d'Oussouye.

Des associations comme celle des handicapés s'activent aussi dans l'artisanat essentiellement à la vannerie, à la confection de nattes et de paniers. Le batik aussi se développe avec surtout les femmes qui s'y activent soit de façon individuelle ou par GIE.

Les contraintes de ce secteur se résument surtout à des problèmes d'écoulement des produits artisanaux au niveau de la commune du fait de la faiblesse du pouvoir d'achat de la population et à un manque de débouchés. Les objets d'art sont moins accessibles à la population locale. Ils sont vendus aux touristes ou acheminés vers les sites touristiques les plus proches. C'est pourquoi l'activité artisanale reste soumise aux fluctuations de l'activité touristique.

Ce secteur gagnerait à être rentabilisé et à être développé par la création d'un village artisanal qui n'existe toujours pas au sein de la commune et de circuits commerciaux pour l'écoulement des produits.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse¹ de solutions
- Problème d'écoulement des produits (crise du tourisme)	- Saisonnalité de l'activité touristique, principal marché pour ces produits - Faible niveau de la qualité des produits artisanaux	- Faiblesse des revenus	- renforcer les capacités des acteurs en techniques de promotion- vente) - Renforcement de l'outillage et perfectionnement des artisans locaux
- Faible promotion du secteur	-Manque d'espace d'exposition	- Manque de visibilité des œuvres d'art	- Construction d'un village artisanal dans la commune

5.1.1.6 Tourisme

Le Département d'Oussouye résume parfaitement tous les atouts de la Casamance. Le tourisme culturel suit son bonhomme de chemin à Oussouye. Les touristes viennent généralement en groupe pour visiter les rois traditionnels moyennant quelques présents. Il faut dire que ce type de visite n'apporte pas un grand profit à la population locale. Les touristes ne font qu'une escale avant de repartir vers les autres centres touristiques. Pour la plupart, ils viennent surtout d'Europe spécialement de la France, de la Belgique, de l'Angleterre, de la Suisse, de la Hollande, de l'Italie et de l'Espagne. La saison touristique s'étend généralement du mois de Décembre au mois d'Avril, pour reprendre de façon moyenne au mois de juillet.

La capacité d'accueil des touristes dans la Commune est très faible. Cinq (05) infrastructures polarisent l'activité touristique dans la Commune. Il s'agit de:

- Trois (03) campements dont l'un (campement villageois 40 lits) construit en 1982 et réfectionner par le ProCas qui en ce moment n'est pas au meilleur de sa forme et le second campement privé est connu sous le nom de « Campement Emanaye » et le campement « Aljowe » qui est en pleine réfection.
- Un hôtel est en construction dans la commune. Présentement les locaux sont prêts mais n'est pas encore fonctionnel.
- D'une (01) auberge dite « du routard ». Cette dernière est fonctionnelle depuis juillet 1988. Elle a une capacité d'accueil de 7 chambres dont 6 de 2 lits chacune et une chambre avec un lit. Au total, l'auberge compte 13 lits la présence d'une case à impluvium en son sein est à préciser. Il est aussi à signaler que cette auberge appartient à un privé.
- Le centre d'accueil de l'AJAEDO. Celui ci est fonctionnel depuis l'an 2000 et à une capacité d'accueil de 07 chambres dont 03 de 02 lits et 04 grandes salles de 10 lits.
- Le centre d'accueil de la Mairie avec ses vingt sept (27) studios, est occupé par des fonctionnaires qui paient par mensualité ; il est géré en régie, (la concession est finie depuis 2001).

Il faut dire aussi que la position « intérieure » de la ville n'est pas pour favoriser le tourisme en cette période de crise. L'activité touristique à Oussouye, comme ailleurs dans toute la région de Ziguinchor, reste assujettie au climat d'insécurité qui règne momentanément dans la zone ; ce qui favorise les régions bordières comme Cap Skiring. La valorisation de la royauté reste un défi majeur pour la Commune.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
• Difficultés de promouvoir davantage le tourisme,	- Destination mal vendue - Patrimoine historique en ruines,	- Taux de remplissage faible des établissements touristiques	- Faire de la promotion du tourisme une sur priorité

5.1.1.7 Industries

Le parc industriel de la Commune se compose d'une Unité de transformation de fruits et légumes appartenant au **GIE AFEO**, d'une unité de traitement d'eau potable à Saré Demba, de décortiqueuses, des moulins à riz. L'activité industrielle est faible. Pourtant avec le potentiel halieutique et forestier, l'élevage des bovins et surtout celui des porcs, la production fruitière et maraîchère, on dispose de possibilités de transformation et de génération de plus-values non négligeables pour les producteurs.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
Insuffisance de matériel de transformation de produits agricoles, forestières, halieutiques, etc.	- Manque de formation, d'encadrement et de suivi - Insuffisance d'investisseurs - Manque d'infrastructures et équipements - Difficulté d'accès aux financements	Quasi-inexistence de l'activité	- Promotion d'installation des unités locales de transformation - Appui et encadrement

5.1.1.8 Mines

Des carrières de sable sont exploitées pour les constructions dans la Commune. Cette activité ne profite pas à la collectivité locale car les carrières sont en dehors du territoire Communal.

L'éloignement des sites et la cherté qui pourrait en découler peut entraîner les ménages moins nantis à se rabattre sur le sable des rizières. Ce qui pourrait entraîner une pression et une dégradation accélérée de ces dernières.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
- Eloignement des carrières - Exploitation non organisée des carrières (dans d'autres communes)	- Epuisement de l'assiette foncière de la commune - Non respect des normes	- Cherté pour la construction - Dégradation de l'environnement	Collaborer avec le service des mines

5.1.2 Secteurs d'Appui à la Production

5.1.2.1 Commerce

La commune dispose d'un marché municipal qui n'est pas très grand, mais qui est surtout mal occupé par les acteurs dont la nécessité de redynamiser le comité de gestion qui n'est pas renouvelé depuis 2007.

L'activité économique est dominée par le petit-commerce des femmes (les étalages, la friperie, les ventes de tissus, la vente de poisson et de fruits et légumes, etc.). Tandis-que les hommes n'occupent que les boutiques de vente de denrées alimentaires. Il n'y a pas de grossiste presque dans la Commune d'Oussouye.

La majorité des boutiques est gérée par des commerçants peulhs et wolofs qui sont installés tout au long de la voie principale. Les étalages se trouvent en face des souks qui limitent l'espace du marché. Il n'y a pas de marché hebdomadaire dans la Commune.

Le secteur n'est pas trop dynamique et la plupart des produits viennent de Ziguinchor. Sur le plan organisationnel, nous avons une association des commerçants regroupant l'essentiel des actifs du secteur de la commune. Mais, ils rencontrent des difficultés qui entravent son bon fonctionnement. Il s'agit principalement de :

- L'étroitesse du marché parce que le site est limité et localisé sur la voie publique à côté de la gare routière et le bois du roi.
- L'insalubrité et de l'hygiène (conservation des produits, gestion des ordures, ...) ;
- L'occupation anarchique de l'espace par les vendeurs, les voitures et les diakarta ... ;
- L'éloignement des zones d'approvisionnement et du mauvais état des routes qui ne facilite pas les flux ;
- L'absence de cadre de concertation entre autorités municipales et commerçants pour la collecte effective des recettes fiscales.
- Marqué par l'informel, le commerce local ne contribue en aucun cas dans les recettes de la commune alors qu'il est un secteur pourvoyeur de richesse. Ainsi, la commune gagnerait beaucoup à collecter ses recettes pour l'aménagement d'un marché municipal qui restent parmi ses préoccupations.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Difficultés d'approvisionnement et d'écoulement des produits	Faiblesse du pouvoir d'achat	Limite des produits vendus Vente de produits non contrôlé Absence de chambre froide pour les poissons et viande Absence de grossistes	Construction de magasins d'approvisionnement
Mauvaise gestion du marché	insalubrité Occupation anarchique de l'espace Stationnement des diakarta et voitures de transport	Mauvaise gestion des ordures Etroitesse du marché	Redynamiser le comité de gestion du marché
Non maîtrise de l'assiette fiscale	Absence de recensement des potentialités	Partiel recouvrement des recettes	Concertation des acteurs pour une bonne maîtrise de l'assiette fiscale

5.1.2.2 Transports

Le déplacement à Oussouye relève d'un véritable problème à cause de l'absence d'un système de transport fiable. Car, hormis les diakarta dont le nombre n'est pas trop maîtrisé, des taxis brousse et quelques particuliers, il n'existe pas d'autres moyens de transport urbain. Pourtant, la commune dispose d'une voie principale bitumée, reliant la commune aux autres localités du Département d'Oussouye, d'une piste latéritique allant à Loudia Ouoloff et des pistes sableuses. La commune en souffre beaucoup surtout pendant l'hivernage où les routes en mauvais état deviennent impraticables.

Les Diakarta assurent aussi la liaison à l'intérieur de la Commune et entre la Commune et les autres localités, pour le transport des marchandises et des personnes.

Quant aux taxis-brousse, malgré leur vétusté, assurent les trajets : Oussouye-Elinkine via Mlomp et Oussouye-Cap Skiring tous les jours.

Le seul avantage de la commune en matière de transport est sa traversée par une route bitumée qui facilite le déplacement vers le reste de la région et du pays par les bus ou taxis interurbains venant de Ziguinchor ou Dakar.

Il faut noter le fait que la plupart des diakarta viennent des villages environnants. Le lieu de stationnement des diakarta est au niveau du marché.

Par ailleurs, le regroupement des transporteurs peine à redynamiser le secteur occasionnant une cherté du prix du transport dans la Commune du fait qu'Oussouye ne dispose pas encore d'une gare routière reconnue.

Toute intervention dans ce secteur doit préalablement être une réfection du réseau routier et la dotation d'une gare routière pour mieux espérer la mise en place d'un bon système de transport terrestre.

D'autres déterminants sont à chercher dans la léthargie du secteur : il s'agit du commerce et de l'agriculture, piliers de l'économie locale qui ne parviennent plus aujourd'hui à offrir des produits attrayants au reste de la Région.

Tableau 1 : Prévisions concernant les travaux routiers dans la Commune d'Oussouye

N°	Axes	Distance En Km	Observations
01	Oussouye-Loudia Ouoloff-Effisao- Santhiaba Ouoloff-Sam Sam	11	Piste très dégradée. Zone de production agricole et halieutique. Route structurante reliant la commune de Oussouye à l'Arrondissement de Loudia Ouoloff.
02	Pharmacie Oussouye- Stade Municipal	0,900	Voie impraticable du fait des eaux de ruissellement. Cet axe qui traverse la commune est très fréquenté par les véhicules.
03	Lingerie- Collège Joseph Faye	0,600	Voie impraticable du fait des eaux de ruissellement.
04	Hôtel de ville-CEM Aline Sitoé Diatta	0,360	Elle passe devant le centre de santé. Voie très défectueuse impraticable pendant l'hivernage
05	Hôtel de ville – Centre d'accueil d'Oussouye	0,350	Voie en banco coquillage défoncée
06	Route loudia – campement Emanaye- hôtel- route ziguinchor vers agriculture	1, 354	
07	Route de mlomp-Mairiem Derrière Mission catholique—Ecole Ahoumousselle	0,965	
08	Marché – Mosquée Sare Demba	0, 46	
09	Antenne Tigo-ilot 26-ilot 36- Route loudia à hauteur campement Emanaye	1,502	
10	SONATEL- entre ilot 34 et 29 – route de loudia à hauteur fin ilt 33	1,148	
11	Route de loudia-Elevage-domaine SONATEL- route de mlomp	0,939	
12	Campement Emanaye-Corniche Ouest	0,91	
13	Service technique- parc national-fin domaine SONATEL	0,52	
Total (Km)		8	

Source : Direction Régionale AGEROUTE Zone SUD, 2016

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Faible dynamique du transport	-absence des moyens de transport - vétusté du parc automobile existant - absence d'un garage - mauvaises état des routes - absence du trafic fluvial	- léthargie du secteur - faible source de revenus - enclavement de la zone - absence d'organisation du secteur	-Construction d'une gare routière -bitumage de la voirie urbaine -organisation des transporteurs

5.1.2.3 Communications et télécommunications

Le service de communication est assuré par la SONATEL et d'autres opérateurs comme TIGO et EXPRESSO. L'offre est sensiblement bonne avec le réseau téléphonie mobile (Orange, Tigo et Expresso). Une bonne partie de la population dispose du téléphone mobile. L'Internet est très peu utilisé et surtout au niveau des services et quelques particuliers alors que la télévision et la radio couvrent respectivement une bonne partie des foyers.

La commune dispose de l'Adsl ce qui est une potentialité énorme pour la formation des citoyens et le développement de l'économie numérique.

On note un niveau de développement des TIC très faible, les cybers ainsi que le recours aux services notamment le scanner et la photocopie reste peu utilisés.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
faible accès aux télécommunications	-Coût de la connexion élevé pour certaines couches de la population. -Faiblesse du réseau de communication	-Accès difficile à l'information	Promouvoir des investissements au niveau des TIC

5.1.2.4 Energie

Il reste nécessaire de prévoir des réseaux pour le développement urbain et des activités mais aussi pour que la population est accès à cette ressource.

Les énergies renouvelables sont la solution écologique à la production d'électricité mais il faut noter qu'elles restent à ce jour encore peu développées à l'échelle planétaire. Dans un contexte comme celui d'Oussouye le soleil peut devenir un atout primordial soit par une utilisation photovoltaïque ou

thermodynamique. Sur le long terme, les prix du charbon, du gaz naturel et du pétrole augmentent avec l'épuisement de la ressource. Le solaire apporte lui une source gratuite et inépuisable d'énergie. L'approvisionnement des voitures et autres en carburant se fait à ce nouveau à partir d'une station essence située dans la Commune.

5.1.2.4.1. Les sources d'énergie pour l'éclairage

L'électricité est la principale source d'éclairage des ménages et le reste est partagé entre le solaire et les autres (lampes tempêtes, lampes fabrication chinoise, les bougies...).

Si l'électricité est la principale source avec **1075 ménages abonnés**, en 2015 c'est à titre indicatif car, avec l'extension du réseau électrique le nombre d'abonnés augmente régulièrement. Le niveau de couverture en électricité est très apprécié dans la commune. Tous les quartiers sont desservis en électricité, sauf que l'on note une faiblesse de la tension dans le quartier de Buwenten.

Les contraintes sont entre autres :

- Les délestages qu'on note dès fois,
- L'absence d'éclairage des voies publiques.

5.1.2.4.2. Les sources d'énergie pour la cuisson

Le bois de chauffe constitue la source d'énergie la plus utilisées dans la commune. Ensuite viennent le charbon de bois et le gaz butane.

Cependant, l'importante utilisation du bois de chauffe occasionne une déforestation et l'exploitation clandestine des formations forestières.

■ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
▪ Absence d'éclairage des voies publiques pour certains quartiers ▪ Accès difficile de l'électricité pour certains ménages	▪ Non extension du réseau électrique ▪ Cout de l'installation hors de portée des ménages	▪ Insécurité	▪ Promouvoir l'énergie solaire pour d'autres ménages ▪ Prévoir des lampadaires solaires pour l'éclairage public ▪ Etendre l'électricité vers les autres quartiers

5.1.2.5 Institutions financières

La situation du secteur d'épargne et de crédit dans la Commune constitue un frein au développement des volets économiques et surtout productifs. Les populations expriment, régulièrement, leurs difficultés à accéder aux financements privés.

Au niveau local, il n'y a pas de banque. Dans toute la commune, malgré le potentiel qui existe, on a qu'un seul Système Financier Décentralisé (SFD) qui est le CMS.

Plusieurs expériences de microfinance existent dans le pays et dans la Région, et un déploiement de celle-ci dans la Commune devrait passer par l'implication d'organisations expérimentées dans ce domaine, afin de trouver la meilleure forme d'exploitation de cette nouvelle source de financements.

Avec un secteur commerce dynamique, un maraîchage apprécié et des potentialités agricoles, accompagner ces activités par un système d'épargne et de crédit adapté serait bénéfique pour cette localité.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
▪ Accès difficile au crédit	▪ Méconnaissance procédure (circuit) - Les conditions d'accès sont énormes ▪ -Eloignement des SFD	▪ Faible niveau d'épargne ▪ Faible niveau de production des AGR	▪ Faciliter l'installation des mutuelles d'épargne et de crédit ▪ Sensibiliser la population à accéder au crédit pour financer leurs activités

5.1.2.1 Education/Formation

Au niveau de l'enseignement préscolaire et élémentaire, la Commune de Oussouye est bien lotie. Il existe deux écoles maternelles dont une privée et une publique et trois écoles élémentaires, une case des tous petits.

Les écoles maternelles se composent d'une publique qui porte le nom de Bouna Diabone et d'une privée dirigée par les religieuses de la commune et porte le nom de leur congrégation « Saint Joseph » et une case des tout-petits fonctionnelle.

Pour les écoles élémentaires, on peut noter trois (03) publiques et une (1) privée :

- Dont l'une porte le nom de l'ancien Ministre de l'éducation nationale (dans le gouvernement du Président SENGHOR) Edouard DIATTA. Elle fut créée en 1922. Cet établissement compte 12 classes, un effectif total de plus 371 élèves dont 178 filles. Il est composé de 16 enseignants dont 05 femmes. La majorité est composée de volontaires et de maîtres contractuels. La moyenne d'âge s'élève de 07 à 13 ans.
- L'autre école porte le nom de Ahoumousselle DIABONE et est créée en 1982. Elle compte 12 classes, un effectif total de 407 élèves dont 220 filles. La moyenne d'âge s'élève de 07 à 13 ans. Ahoumousselle est composée de 15 instituteurs dont 07 femmes.
- La troisième école est récente et porte le nom de Bouwentene.
- La quatrième école élémentaire est une privée catholique, créée en 1954. C'est une école qui compte 06 classes, le nombre d'élèves s'élève à 212 dont 155 garçons. L'école compte 07 instituteurs dont 02 femmes.

L'enseignement moyen et secondaire est assuré par quatre (08) établissements dont trois (03) publiques. On note:

- Le Lycée et le CEM Aline Sitoé DIATTA (ASD) ;
- Le CEM Oussouye²
- Un privé catholique, le collège Joseph Faye ;
- Quatre privés laïcs (Le Collège Prosper Dodds et le Groupe scolaire « Education 2000 » et le cours Privée « Performance » et le collège privé Acapes).

Le Lycée A.S.D compte 22 classes, un effectif total de 1050 dont 400 filles et 650 garçons. Ce dernier compte 45 professeurs dont 05 femmes.

Le CEM A.S.D est crée en 1981. Son effectif est de 900 élèves dont 402 filles et 498 garçons. Le CEM compte 33 professeurs dont deux femmes.

Le collège Joseph Faye est un collège des Pères Piaristes créé en 1967. Il compte huit (08) classes, 444 élèves dont 193 filles et 251 garçons. La moyenne d'âge s'élève de 12 à 18 ans avec un total de 20 professeurs dont le quart est chrétien.

Le Collège Prosper DODDS est créé en 1999. Il compte neuf (09) classes, 34 tables bancs, 120 élèves dont 50 filles. Le nombre d'enseignants s'élève à 10 et sort de l'Ecole Normale Supérieure.

Le Groupe Scolaire « Education 2000 » se trouve face à la Perception d'Oussouye. Il est créé à l'an 2000 et compte quatre (04) classes, une cinquantaine de tables bancs et le nombre d'élèves s'élève à 130 dont 78 garçons. La moyenne d'âge s'élève de 12 à 19 ans et compte 15 professeurs.

L'enseignement professionnel n'est présent à Oussouye qu'à travers le Centre d'Enseignement Technique féminin (CETF), sis derrière la marie. Ce centre est créé en 1972. Il reçoit plus d'une cinquantaine de stagiaires à mi temps dans les domaines variés de la couture, du maraîchage, de la cuisine, etc. et compte trois monitrices, un moniteur, des professeurs de langue ; l'effectif compte plus d'une soixantaine élèves répartis en différentes classes. La présence très faible de l'enseignement professionnel est due au manque d'alternatifs de l'enseignement général.

D'une manière générale, après que de véritables investissements furent consentis au niveau de l'éducation, on peut apprécier le niveau de performance de la situation scolaire. Ainsi on a un :

- ❖ **Taux d'Alphabétisation de 72.71%**
- ❖ **TBS de 29.20%**
- ❖ **Taux de réussite au primaire de 76.85%**
- ❖ **Taux de réussite au cycle moyen de 79.80%**
- ❖ **Taux de réussite au cycle Secondaire de 53.22%**

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Vol au niveau des écoles	Manque de gardiens pour la sécurisation des écoles	Disparition du matériel scolaire	Recrutement de gardiens pour la sécurité au niveau des écoles
Baisse des résultats scolaires	Baisse du niveau des élèves	Echec nombreux et abandon scolaire	Faire la promotion du CTEF d'Oussouye
Capacité d'accueil limité pour le lycée	Effectifs pléthorique	Condition d'enseignement difficile	Réhabilitation et construction de nouvelles salles de classe au lycée

5.1.2.2 Santé et Action Sociale

La Commune d'Oussouye possède une structure sanitaire érigée en district. Ce district sanitaire compte deux pavillons : un pavillon pour la médecine générale et une maternité. A côté de ce grand découpage, on peut noter de façon spécifique le personnel et les spécialisations suivantes:

- Un (01) médecin chef généraliste ;
- Un (01) médecin généraliste adjoint
- Un (01) cabinet dentaire et un (01) cabinet ophtalmologique tous deux fonctionnels
- Un (01) bureau d'éducation sur la santé piloté par un assistant social. Celui-ci se charge également du programme de lutte contre les MST/SIDA mais aussi, de la sensibilisation et de l'information des populations sur les différentes maladies qui sont fréquentes dans la localité ;
- Un (01) infirmier d'État superviseur des soins de santé primaires ;
- Un (01) bureau de gestion du matériel ;
- Une (01) maternité avec deux (02) sage femme maîtresse, une (01) adjointe sage femme et deux matrones ;
- Une (01) pharmacie ;
- Une (01) suite de brigade d'hygiène constituée de trois agents du service d'hygiène ;
- Un (01) laboratoire d'analyse ;
- Un (01) centre de planification familiale jumelé à la maternité ;
- Un (01) service de protection maternelle et infantile avec à sa tête une (01) religieuse secondée par un (01) agent de santé communautaire ;
- Une (01) équipe mobile de vaccination tournant sur tout le département, constituée par plusieurs agents sanitaires ;

Les contraintes de la structure sanitaire se résument par :

- Les moyens matériels et logistiques qui sont très limités voire faible eu égard à l'étendue de la zone de couverture du centre de santé.

Le dispositif est composé de :

- Trois (03) ambulances : deux fonctionnelles et une autre défectueuse
- Deux (02) véhicules de supervision
- Deux (02) autres véhicules en mauvais état proposés à la réforme

Pour pallier aux insuffisances recensées dans le domaine de la santé afin de mieux prendre en charge la santé de la population, le plan de développement doit prendre en compte la réalisation de nouvelles infrastructures, le renforcement des équipements et du personnel du centre de santé.

En infrastructures il s'agit de :

- ✓ La construction et l'équipement d'une case de santé à Saré Demba pour mieux prendre en charge la santé de la population du quartier et ses environs qui sont éloignés du centre de santé ;
- ✓ Réhabilitation des logements du personnel de la santé notamment celui du médecin chef bien vrai que des efforts ont été constaté en matière de réhabilitation ;
- ✓ La capacité d'accueil de la morgue constitue un problème majeur pour les populations de la zone de couverture du district. Pour cela il urge vraiment d'agir.

Le district est assez équipé en matériel. Cependant, il est important de renforcer la logistique avec une (1) ambulance et surtout du médicament pour la pharmacie car à y regarder de prêt elle n'est très bien fournis.

Le comité de gestion qui est une structure communautaire appelée à gérer certains aspects du centre de santé, manque d'initiative à cause du faible niveau de formation de ses membres dans certains domaines. Dès lors, il est à prévoir le renforcement de la capacité managériale du comité de gestion

Pour l'action sociale, la commune compte des personnes en situation de handicap. Ils se sont organisés dans une association pour améliorer leurs conditions sociales.

Cette association n'est pas encore dynamique à cause de la faiblesse de moyens. Il serait plus judicieux dans le cadre des compétences transférées d'assurer une organisation des différentes actions pour pouvoir passer de l'aide sociale vers le développement social.

Le service départemental de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale a cette vocation mais le manque de moyens matériels, financiers et de personnels techniques adaptés ne permet pour le moment aucune action concrète. L'action noble et qui serait bien saluer c'est l'appui qu'on ferait à l'endroit des personnes vulnérables dans le cadre de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et les Activités Génératrice de Revenues (AGR).

La sensibilisation et l'appui pour une forte adhésion des populations à la Mutuelle de Santé communale renforcerait la solidarité au niveau de la Commune.

▪ Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Faible niveau d'équipement et exiguïté du centre de santé	-Faible capacité financière du comité de santé et insuffisance des fonds de dotations -indisponibilité d'espaces au niveau du centre pour la construction de nouvelles salles	- Faible prise en charge des femmes enceintes et enfants - Faible niveau de qualité des soins offerts	- Construire en hauteur pour augmenter la capacité d'accueil du centre - Faire des pavés et construire des rampes d'accès - Construction d'une case de santé à saré demba - Réhabilitation du logement du Médecin Chef - Réhabiliter et équiper le bloc opératoire
Inexistence de certaines spécialités pour la prise en charge des services sanitaires et sociales	Absence de recrutement	- Recours aux services de Ziguinchor	- Elever le centre de santé à un centre de niveau 2 - Recruter un technicien supérieur en biologie - Recrutement d'un agent CPRS pour l'action sociale
Difficulté de fonctionnement de la morgue (longue durée de conservation),	Exiguïté de la morgue	- problème de conservation pour certains morts	- augmenter la capacité de la morgue

Difficulté pour l'évacuation des morts	Multiples services de l'ambulance	- retard pour certaines évacuations	- achat d'un corbillard
Absence d'organisation autour des acteurs de santé	- Inexistence de partenaires - Faible implication de la mairie dans les questions de santé	Gestion des questions de santé engagée que par le comité de santé Insuffisance du budget de fonctionnement	- Rendre fonctionnel le comité de gestion du centre

Tableau des maladies qui ont fait l'objet de consultation durant l'année 2015

Abdomen chirur aigu	3	Traumatisme buco-dentaire	11	Angine	410	Choléra	0
Accès palu simple	172	Tumeur buccale	0	Asthme	157	Coqueluche	7
Accès palu grave	87	Malposition dentaire	2	Autres mal.oeil/annexe	64	Chancre mou	0
Palu et grossesse	0	Noma	0	Autres mal. Org.génit	0	Diabète	90
Carie dentaire	263	Luxation mandibulaire	0	Autres mal ORL	100	Diphtérie	17
Cellulites buccales	53	Anémies	95	Autres mal. Peau	469	Diarrhées	2631
Parodontopathies	7	Traumatisme buco-dentaire	11	Autres traumatismes	327	Douleurs abdominales basses	3
Insuffisance rénale aiguë ou chronique	0	Intoxications	56	Accidents V. Cérébral	22	Dracunculose (ver de guinée)	1
Maladie rénale	1	IRA basses	1209	Selles sanguinolentes	1	Drépanocytose	0
Cirrhose	0	Epigastralgie	518	Hématurie	0	Dysenterie amyb	2
Hépatite	0	IST avec Ecoulement	456	Bronchite	198	Dysenterie bacil	0
Traumatisme par Accident de la voie publique (AVP)	111	IST avec ulcération	53	Brûlures	98	Malnutrition aiguë modérée	53
Pneumopathie	2	Epilepsie	9	Bilharziose urinaire	0	Malnutrition aiguë sévère sans complication	5
Gale	35	Fièvre J. (MDO)	0	Bilharziose intest	0	Malnutrition aiguë sévère avec complication	0
Goitre	3	Fractures	18	Charbon	0	Infertilité	0
Grippe	873	Fievretyph, para	0	Cancer du foie	0	Infection urinaire	28
Grossesse et hémorragie	3	Hypertension artérielle	2481	Métrorragies	17	Hémorroïde	9

Helminthiases	312	Hypotension artérielle	519	Dysménorrhée	141	Eunurésie	0
Oreillon	52	Rhumatisme	213	Varicelle	86	Hydrocèle	0
Plaies	2157	Rougeole	3	Autres causes	14688	Ulcération génitale	18
Toux/Rhume	6854						

5.1.2.3 Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs

Les infrastructures sportives ne sont pas développées à Oussouye. Hormis le stade municipal, qui du reste n'est constitué que d'une aire de football et d'une tribune en construction depuis bientôt deux (2) ans. Le reste de l'espace étant occupé par des herbes et des arbres d'une part, et d'autre part par le dojo de karaté et de lutte gréco-romaine (dans les locaux de la maison des jeunes). L'essentiel des infrastructures sportives est composé de terrains scolaires ou d'espaces destinés à la lutte traditionnelle qui est pratiquée dans la localité pour la plupart du temps pendant la saison de pluies.

Dans ce domaine, les structures scolaires comme le CEM A.S.D et le collège Joseph semblent plus loties. Le CEM A.S.D avec :

- Un (01) terrain multifonctionnel dégradé par endroits,
- Une (01) piste d'athlétisme,
- Une (01) aire de jeux.

Le collège Joseph Faye avec :

- Un terrain de football impraticable en saison hivernale,
- Un terrain servant simultanément au volley-ball au de hand-ball et au basket-ball.

A côté de ces infrastructures modernes, on note des arènes de lutte traditionnelle et qui sert aussi de terrain de football particulièrement celles de Kalobone et de Essinkine.

Tous ces terrains ne sont pas assez bien entretenus et se présentent sous un aspect rustique surtout avec la saison des pluies. Il s'agira d'améliorer la qualité des infrastructures pour un meilleur épanouissement de la jeunesse à Oussouye.

Les espaces de loisirs sont essentiellement constitués de lieux de danse et de spectacle. Outre l'hôtel de la Mairie, on a :

- Le foyer catholique ;
- La maison des jeunes ;
- Le foyer des femmes ;
- Centre Polyvalent (Bercy) ;
- Chez Yaya Lambal ;

Le centre socio-culturel de la commune avec comme salle polyvalente communément appeler « Bercy » et la bibliothèque municipale

La Commune de Oussouye compte présentement neuf (09) ASC. Le nombre de membres pour chaque entité est généralement difficile à déterminer mais pourrait varier de 300 à 500 membres. Cependant, l'obtention de certaines informations au niveau des ASC récemment créées reste difficile. Il est

important de noter que le potentiel existe et la plupart des jeunes s'adonnent aux sports tels que : le basket, la lutte traditionnelle et gréco-romaine, le football, etc.

▪ Synthèse des principales contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
▪ Détérioration des infrastructures sportives et culturelles ▪ Manque de qualification professionnelle des jeunes ▪ Manque d'équipements pour les groupes et troupes culturels ▪ Manque de formation des acteurs culturels ▪ Manque de visibilité des productions artistiques locales	▪ Manque de moyens financiers et techniques (pour l'entretien et la maintenance de ces infrastructures) ▪ insuffisance des structures de formation aux métiers ▪ Faible encadrement des structures de promotion de la jeunesse • Manque d'organisation des populations • Faible encadrement des structures de promotion de la culture • Absence de projets de soutien aux initiatives culturelles	▪ Insuffisance de rencontres et retrouvailles ▪ Abandon des instances fédératives ▪ Sous-emploi des jeunes ▪ Ignorance des opportunités de formation et d'emploi disponibles ▪ Faible créativité des acteurs culturels ▪ Perte d'identité culturelle	▪ équiper le centre socioculturel en matériels pour la promotion de la culture ▪ Aménagement d'aires de jeux ▪ Mettre en place des infrastructures de formation qualifiante pour les jeunes ▪ Décentraliser les activités des structures de promotion de la jeunesse • Promouvoir les AGR pour les jeunes ▪ Construire et équiper des infrastructures pour l'épanouissement de la culture ▪ Décentraliser les activités des structures de promotion de la culture ▪ Mettre en place des activités d'appui à la promotion de la culture

5.1.2.4 Hydraulique

Sur le plan Hydraulique, la Commune d'Oussouye est bien approvisionné et parvient même à servir les autres villages riverains de la Commune d'Oukout. Le forage actuel combiné au nouveau qui vient d'être renforcé permettront de satisfaire les besoins des populations dans le long terme avec des possibilités de croissance démographique, voire même satisfaction des besoins en eaux des autres Communes du Département.

Cependant il ya deux modes d'approvisionnement en eau dans la Commune :

- L'eau du forage ;
- Et l'eau des puits.

La qualité de l'eau du forage et des puits selon les populations (lors des ateliers de Diagnostic Participatif) est appréciée.

▪ **Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Difficulté de couvrir toute la commune	Absence de financement	Recours aux eaux de puits et corvée d'eau pour les femmes	- Etendre le réseau AEP vers le quartier de Buwenten - densifier le réseau dans les autres quartiers - Réhabiliter la bouche d'incendie au niveau du marché - Mettre en place de nouvelles bouches d'incendie

5.1.2.5 Assainissement

La commune d'Oussouye dispose de points de collecte des ordures ménagères ou sont pré positionnés des bennes à ordures enlevées régulièrement par un tracteur et six agents préposés à cette tâche. Le réseau d'assainissement des eaux pluviales existe mais il est insuffisant (1720ml) et vétuste. Même si elle ne connaît pas d'inondation, la Commune connaît en hivernage des stagnations d'eau ça et là dans les rues des quartiers.

Pour faire face aux difficultés en dépit des efforts déjà entrepris, les populations souhaitent la construction de canalisations pour le drainage des eaux de pluies et éventuellement les eaux usées. La finalité de tout c'est de mettre dans un futur lointain un centre d'épuration.

▪ **Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
▪ Absence de décharge contrôlée ▪ Absence de réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées	▪ Manque d'organisation et la sensibilisation de la population ▪ Manque d'équipement d'assainissement (fosses, caniveaux, dépôts d'ordures etc)	▪ Présence des maladies diarrhéiques	▪ Campagne d'IEC ▪ Construire des latrines modernes et des canaux d'évacuation ▪ Identification de sites propices pour le déversement des ordures ▪ Mettre en place un système de collecte et traitement des ordures ▪ Créer une décharge contrôlée pour l'évacuation des ordures ▪ Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur d'urbanisme et d'assainissement

5.1.2.6 Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie

Contrairement aux autres localités du Département d'Oussouye, la Commune dispose d'un plan d'occupation spatiale ou cadastral. La commune est déjà dans une dynamique de planification et d'anticipation de l'organisation spatiale.

Les quartiers sont dispersés du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest et sont lotis.

L'extension demeure aussi la préoccupation de la commune, compte tenu de l'absence d'espace. La forte densité du bâti surtout dans les quartiers traditionnels, justifie l'inexistence de zone d'extension sauf au niveau de Buwenten où les limites sont déjà atteintes. Cependant, des incompréhensions sont survenues entre la Commune d'Oussouye et la Commune d'Oukout dans le cadre l'extension de la Commune. La Mairie gagnerait beaucoup à régler ce litige foncier pour mieux identifier et gérer l'espace communal et aménager des nouvelles zones d'habitation.

Les espaces verts sont inexistant dans la commune.

L'habitat est majoritairement de type traditionnel et en banco, ensuite viennent les maisons en dur.

▪ Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
• Problème d'extension de la Commune d'Oussouye • Construction traditionnelle	• Périmètre communal d'Oussouye trop petit • Préférence ou manque de moyens	• Manque d'espace pour de possibles investissements	• Promouvoir l'intercommunalité voisines • Sensibiliser les populations à moderniser leur habitat

5.2. Coopération décentralisée

Signalons que le Conseil Municipal d'Oussouye a compris depuis longtemps qu'elle ne peut pas porter à elle seule son développement, c'est la raison pour laquelle elle est très tôt entrée en coopération avec des villes d'Europe. Cette piste de la coopération décentralisée a beaucoup contribué au décollage économique de la commune. La commune est dès fois contrainte par la mobilisation de sa contrepartie pour honorer ses engagements envers les partenaires.

Le tableau suivant illustre bien les modes d'intervention et les réalisations obtenues

Nom du partenaire	Village bénéficiaire	Secteur d'intervention	Intitulé de la réalisation	Année de réalisation
Cabourg (France)	Oussouye	AGR (formation des jeunes, voyages d'échanges...), éducation,	Equiperment de la bibliothèque municipale	2012,2013 et 2014
Vorey (France)	Oussouye	Education (cantines scolaires), santé,	Dotation en médicaments...	
Fonds Catalan	Oussouye	Urbanisation	Lotissement (alignement du quartier Buwenten	2014-2015

5.3. Paix et cohésion sociale

Au plan local, la Commune est relativement stable. Les rares tensions qui s'y développent sont en général les conflits agriculteurs-éleveurs et d'autres autour des questions foncières. Elles opposent souvent des familles. Ces tensions sont toujours traitées localement en faisant recours aux mécanismes traditionnels centrés sur les autorités coutumières et les notables et dans de rares cas autour de la justice.

5.4 Dynamique organisationnelle

5.4.1 Les groupements de promotion féminine (GPF) et GIE

Les groupements de promotion féminine font partie des acteurs les plus dynamiques dans la commune. Les femmes qui sont les principales actrices de ces structures développent beaucoup d'activités socioéconomiques et contribuent de manière forte à l'économie locale.

Les principales activités menées par les femmes dans la zone sont essentiellement l'agriculture, le maraîchage, l'embouche, la teinture, la couture, la tontine, le commerce, la transformation, le crédit revolving etc...

Il faut cependant noter que malgré leur dynamisme, ces groupements souffrent de nombreuses contraintes qui les empêchent de mener à bien leurs activités. Il s'agit notamment d'un manque de formation, des difficultés d'accès au crédit, d'un manque de cadre de concertation, de l'insuffisance d'un partenariat, etc.

Au niveau des femmes, l'héritage laissé par Aïdjidjo des femmes du village traditionnel d'Oussouye dans le cadre de Ufulal est entrain d'être perpétué malgré une situation assez difficile pour les femmes à se regrouper en groupe pour des activités génératrices de revenus (dans le cadre des sociétés Diola et pulaar en présence).

Nous n'avons noté qu'au moins 7 GIE en activité dans la Commune et pratiquement tous appartiennent à des femmes : les GIE Tessito 1 et 2, Saré Demba, Kalabone, Aïdjidjo, Femmes Catholiques et celui des handicapés.

Les GIE de la ville d'Oussouye

GIE	Attributs principaux
Tessito 1 et 2	Commerce (moulin) maraîchage (projet)
	Couture
	Alphabétisation
Saré Demba	Promotion de produits locaux (jus), moulin, alphabétisation
	Set Setal
GIE des handicapés	Vannerie, maraîchage

Aïdjidjio	Maraîchage
Kalobone	Maraîchage, entraide
Femmes catholiques	Couture
AFEO	Transformation des fruits et Légumes

Généralement constitués de femmes, ces GIE ont pour objectifs de contribuer à la promotion de la femme dans le domaine socio-économique mais aussi, et par dessus tout au développement de la Commune d'Oussouye. Grâce à la diversité de leurs activités (maraîchage, commerce, formation, alphabétisation, sensibilisation, couture, élevage, vannerie, tissage, ...), les femmes ont pu engager des actions de grande envergure dont la plus importante, est sans nul doute la "case foyer" financée par la fédération des GIE d'Oussouye qui regroupe 6 GIE de femmes. Cette infrastructure abrite bon nombre de manifestations depuis son inauguration et sonne le renouveau de l'action des femmes dans la Commune d'Oussouye. Mais il est à signaler que l'infrastructure est plus ou moins destinée aujourd'hui à la location pour les besoins d'une secte qui est au sein de la commune.

5.4.2 Les associations religieuses

Dans la commune, malgré la suprématie de la religion animiste, des foyers d'organisations religieuses de type confrérique : « musulman et chrétien » s'y développent. Les associations religieuses ont pour objectif de faire la promotion socio-religieuse de leurs membres.

C'est des organisations de solidarité et d'entraide dont les actions sont plus marquées lors des «gamous» à la gloire du prophète Mohammed (Paix et Salut sur Lui) pour le cas des «Tidianes», et du Magal pour les «Mourides». On les retrouve dans la plupart des quartiers. A l'image de ceux musulmans, nous avons des organisations catholiques dont l'action est centrée sur l'animation des chorales et le soutien à des œuvres de charités en relation directe avec l'église.

Ces organisations tirent leur force dans la foi qui anime ses membres. D'autre part, avec les ressources issues de donation et/ ou de cotisation, elles sont promotrices d'actions de solidarité pour le bénéfice des membres et parfois même d'autres personnes.

Les problèmes communs à ces associations résident sur la non capitalisation des acquis et la gestion non formelle des affaires.

5.4.3 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

La commune compte neuf (09) Associations Sportives et Culturelles. Elles sont toutes affiliées à l'ODCAV. Ce sont des organisations de jeunesse dont les activités principales sont le sport et la culture. Les activités se passent durant les trois mois de vacances, au moment où tous les élèves et étudiants reviennent dans la commune. Ils se caractérisent par un manque de dynamisme qui est lié en grande partie à l'insuffisance de leurs moyens. Les principaux moyens dont ils disposent proviennent soit des cotisations, soit du soutien du Conseil Municipal. Les activités principales sont le sport, la culture et le loisir.

▪ **Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
-Problème de la prise en charge des ASC -Ignorance des Projets de jeunes	Manque d'initiative	Dépendance sur les subventions de la commune	Sensibilisation et la formation des jeunes

5.4.4 Autres associations de développement communautaire

Au plan organisationnel, il y a les structures traditionnelles (avec leurs chefs, leurs conseils, leurs assemblées), malgré l'existence d'instances fédératives qui restent très peu dynamiques. Les collectifs d'émigrés ressortissants de la Commune, possèdent aussi leur organisation, à l'extérieur, et participent au développement de la Commune lorsque cela s'avère nécessaire.

5.4.5 Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)

Partenaires	Types de réalisations
FADDO	Construction : poste de santé, case de santé, maternité, salle de classe, Fonçage de puits Encadrement des GPF Dotation de pirogue de transport
AJAEDO	Fonçage de puits Reconstruction de maisons Sensibilisation pour la paix et le retour des populations Construction de salle de classe
PAM	Appui en vivres
HANDICAP INTERNATIONAL	Identification des zones minées et susceptibles Sensibilisation pour le retour de la population Mise en place de relais, de comité de prévention et insertion
WORLD EDUCATION	Dotation de décortiqueuse à riz, de pirogue motorisée Organisation d'un forum (armée, MFDC, population) Accompagnement des négociations transfrontalières en vue du retour des populations déplacées Appui aux leaders traditionnels dans les négociations pour le retour de la paix
PROCAS	Reconstruction de maison Initiation de dialogues transfrontaliers en vue du retour des réfugiés Fonçage de puits

	Appui en vivres de soudures, en semences Reconstruction du capital semencier, du bétail Amélioration de l'alimentation à travers les jardins de case Construction de digues anti sel avec des ouvrages d'évacuation Appui pour l'organisation de congrès villageois, à la mise en place de centre aéré Construction de foyer des jeunes
SECOURS CATHOLIQUE FRANÇAIS	Fonçage de puits Construction de bassin
ANCAR	Appui conseil aux producteurs
CRS	Construction de salle de classe, Fonçage de puits Couverture de maisons en tôle
PIARESPC	Aménagement de vallées
GRDR	Appui aux filières
Fons catalan de coopération pour le développement	Urbanisme et habitat

Comme nous l'indique le tableau ci-joint, les acteurs de développement dans la Commune, durant les cinq dernières années, sont actuellement assez variés et touchent plusieurs secteurs. Leurs cibles sont constituées, principalement, d'organisations féminines et des femmes qui s'activent dans les activités économiques que sont le maraîchage, l'allégement des tâches entre autres et dans le domaine de la santé.

Association des Jeunes Agriculteurs et Eleveurs du Département d'Oussouye (AJAEDO)

C'est une association qui a été créée depuis plus d'une vingtaine d'années. Elle œuvre pour la formation des populations dans les activités liées à l'agriculture et à l'élevage. Son objectif principal est de fixer les populations dans leur zone pour un développement local. Elle cible les jeunes, les GPF et les GIE. Il est un acteur incontournable dans l'accompagnement des GPF pour booster la production maraîchère et soutenir les dynamiques dans le domaine du conseil agricole et de la santé.

5.5 Gouvernance Local

Les compétences de la commune se situent à deux niveaux : les compétences générales et les compétences transférées.

- Les compétences générales sont en rapport avec la promotion du développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique de la commune, l'organisation de l'aménagement du territoire et de la planification dans le respect de l'intégrité de l'autonomie et des attributions de la commune.

- En ce qui concerne les compétences transférées, la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales précise les nouveaux pouvoirs dévolus aux collectivités locales dans le cadre de la décentralisation qui sont au nombre de 9.

Il s'agit de :

- L'environnement et Gestion des Ressources Naturelles ;
- La gestion des affaires domaniales ;
- La santé, population et action sociale ;
- La jeunesse, les sports et les loisirs ;
- La culture ;
- L'éducation et alphabétisation ;
- La planification,
- L'aménagement du territoire,
- L'urbanisme et l'habitat.

5.5.1. La gestion du Conseil municipal

5.5.1.1 Le cadre institutionnel

Les institutions de la commune sont principalement constituées de l'exécutif et du conseil municipal. En ce qui concerne l'exécutif, seul le maire politiquement élu détient le pouvoir alors que le conseil municipal constitue l'organe délibérant.

5.5.1.2 Le pouvoir exécutif

L'équipe exécutive est constituée de trois membres, le Maire et ses deux adjoints, sans oublier le Secrétaire Municipal.

Dans la Commune d'Oussouye, tous les maires résident et assurent pleinement leurs fonctions. Le Secrétariat Municipal, dans son organisation exécute correctement sa fonction. Le manque de moyens logistiques et didactiques accentue les difficultés de l'équipe municipale et remet en cause son efficacité dans l'exécution de sa mission.

N'empêche l'équipe municipale s'adosse sur neufs (09) agents permanents et vingt sept (27) prestataires soit, une masse salariale de quarante trois millions (43 000 000) de francs CFA.

5.5.2. Diagnostic institutionnel du Conseil municipal

Le conseil municipal est constitué de 40 membres y compris ceux du bureau municipal. Le conseil municipal est un organe délibérant composé de 20 hommes et de 20 femmes.

Le niveau d'instruction du conseil municipal est élevé car la majorité des élus savent lire et écrire.

Le fonctionnement du conseil municipal repose sur la tenue de réunions : les sessions ordinaires (quatre fois l'année) et les sessions extraordinaires sur la demande du Maire. Néanmoins, le taux de présence est apprécié (50% à 75%). Les réunions sont ouvertes aux membres du conseil municipal et aux représentants de l'état (Préfet et les chefs de services techniques). Mais, le droit de vote est quant à lui exclusivement réservé aux conseillers municipaux. Les femmes occupent des responsabilités au niveau des commissions comme celles de l'éducation et de la santé et action sociale.

Dans le cadre de la décentralisation, 07 commissions ont été mises en place au niveau du conseil municipal. L'absence de mode de fonctionnement bien défini et le manque de moyens financiers et matériels ne permettent pas aux commissions de jouer un rôle concret dans la vie active de la commune.

5.5.3. Le Budget de la Commune

Le budget actuel y compris les fonds de dotation et les fonds de concours 2016 est de **238 639 221 FCFA**. Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses.

Dans le cadre de la décentralisation, les fonds de dotation constituent la part du budget allouée aux compétences transférées. Seuls les domaines de l'éducation, la santé, l'hygiène, l'action sociale, la jeunesse, le sport sont pris en compte.

Les investissements proviennent en grande partie de ressources extérieures (fonds de concours de l'Etat, Coopération décentralisée, etc.).

Le secrétaire municipal assure d'une part, le service financier pour l'engagement et le mandatement des dépenses ordonnées par le Maire et d'autre part un agent comptable qui assure le rôle de surveillance comptable pour le suivi et le recouvrement des recettes.

Les recettes de fonctionnement sont constituées par le fonds de dotation, les impôts et taxes, les domaines et enfin les produits d'exploitation ; alors que les recettes d'investissement sont constituées par le fonds de concours.

⇒ Les réalisations des trois (3) dernières années

Le développement de la collectivité locale a toujours été une préoccupation du Conseil Municipal. Il le fait souvent, malgré les moyens qu'il dispose, avec le soutien des partenaires. En plus de ce qu'il a toujours fait, le Conseil Municipal a effectué entre 2014 et 2016 les réalisations suivantes :

- La construction d'un stade qui n'est pas encore achevé au niveau du quartier de Saré Demba.
- La construction d'un centre commercial au niveau du marché.
- La construction de 4 salles de classes au CEM Oussouye deux (2) dit Sibiloumbaye et de deux (2) salles de classes à l'école élémentaire de Bouwenten.

Dans le programme de modernisation des villes du Sénégal, il est programmé la construction de cinq (5) kilomètres de route au sein de la commune d'Oussouye dont les levées topographiques ont déjà démarré.

La réhabilitation des bâtiments de la case des tout-petits (peinture) et l'amélioration de l'alimentation des enfants au niveau de la case des tout-petits, en partenariat avec L'ONG Veïns ONG espagnol.

En partenariat avec l'Association Appui Humain Kajaybu-Africa, la commune d'Oussouye a mis en place le projet Oussouye ville propre. De ce fait, des fûts en plastique ont été mis à la disposition des populations un peu partout dans la ville pour la collecte des déchets plastiques. Dans ce même projet environnemental, une machine broyeuse à plastique a été mise à la disposition des populations de commune.

L'appui aux cantines scolaires via L'association Oussouye Kassoumaye et la mise à disposition d'une broyeuse à mil et pâte d'arachide pour les femmes sur financement de la mairie de Barcelone dans le cadre du Programme de renforcement de la gestion municipale exécuté par l'ARD et l'ONG espagnole Xarxa de Consum Solidari sont à signaler..

5.5.4. Le cadre de concertation

Il est créé au sein de la Collectivité Locale (CL) un Cadre de Concertation (CC) qui est chargé d'aider celle-ci dans son travail de diffusion de l'information, de faire participer les populations dans l'évolution de leur cadre de vie en fonction de leurs besoins.

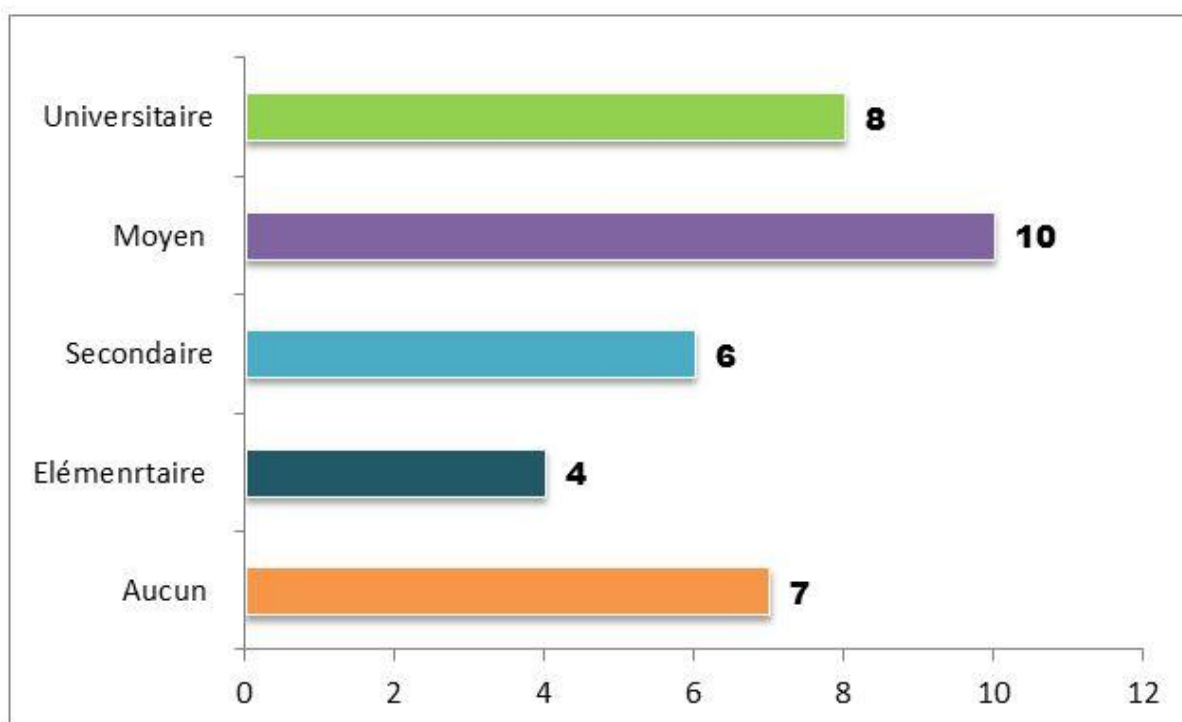
Le rôle principal du CC est un rôle d'animation afin que les propositions d'actions souhaitées par la population trouvent un consensus avant d'être examinées au sein du Conseil qui est seul habilité pour engager la Collectivité Locale.

Ces différentes fonctions sont :

- **Renforcer la participation des populations au processus de prise de décision de la Collectivité Locale :**
- **Appuyer le processus de planification**
- **Participer à l'exécution et au suivi de la planification :**
- **Renforcer la communication intra et extracommunautaire :**

Le cadre de concertation est composé de 35 membres dont 22 hommes et de 13 femmes soit un ratio de 63 % de représentation homme contre 37 % pour les femmes. L'âge moyen des membres est de 40 ans, ce qui nous pousse à dire que le cadre est fortement représenté par la jeunesse capable de réfléchir et de porter le développement de sa propre localité.

Le niveau d'instruction des membres du cadre est jugé très acceptable. La figure ci-dessous illustre les niveaux d'instruction de ses membres.



VI. PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

6.1. Vision de développement de la CL

« Oussouye, une commune économiquement compétitive avec des infrastructures de qualité et des filières diversifiées et porteuses de développement ».

Pour la réalisation de cette vision, il convient de mettre en œuvre une stratégie précise, qui se décline en un certain nombre d'axes stratégiques de développement ; lesquels axes induisent, chacun, la mise en œuvre d'objectifs spécifiques, à travers la réalisation d'un ensemble d'actions ou la mise en œuvre de mesures concertées.

Le Plan de Développement Communal à un horizon temporel de six (6) ans (2017-2022).

6.2. Options de développement

En 2022, Oussouye devra être une Commune:

- ❖ Emergente,
- ❖ Territorialement intégrée avec un système urbain mieux équipé et fonctionnel,
- ❖ Avec des Infrastructures socio de base de qualité dans les quartiers,
- ❖ Economiquement compétitive tirant sa légitimité d'une agriculture diversifiée, moderne et intégrée à l'élevage;
- ❖ Abritant des services financiers de proximité prêts à accompagner les porteurs de projets,
- ❖ Regorgeant des filières économiques porteuses,
- ❖ Où l'artisanat et le tourisme seront mieux valorisés;
- ❖ Où le patrimoine culturel communal sera ressuscité.

Le développement économique envisagé, nécessitera des modes de partenariat : Partenariat entre la Commune et les Partenaires au Développement, Partenariat Public-Privé (PPP), Intercommunalité, Appui aux filières économiques porteuses ; Coopération décentralisée.

6.3. Les objectifs de développement

Il convient donc de définir les orientations de la commune sur le long, court et moyen terme pour atteindre autant que possible ses objectifs de développement durable conformément à la vision définie ci-dessus .C'est dans ce but, suite à la restitution du bilan diagnostic, que quatre orientations générales ont été choisies :

OG1 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base et l'assistance des couches défavorisées

OG2 : Promouvoir l'économie urbaine

OG3 : Assainissement et aménagement urbain

OG 4 : Amélioration de la performance de l'institution municipale et de la gouvernance locale et participative

Ces orientations générales sont les objectifs de la commune sur le long terme, elles doivent faire l'objet de précisions. Effectivement, pour chaque orientation des objectifs spécifiques accompagnés de projets seront définis. Les objectifs spécifiques constituent la vision à court terme de la commune.

Une stratégie de développement durable doit être pleinement intégrée dans le processus budgétaire de sorte que chaque programme d'action soit doté des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés et ne reste pas une liste de vœux pieux. Il faut donc que les objectifs soient ambitieux mais réalistes par rapport à aux contraintes de développement.

Les projets devront être accompagnés de système de suivi -évaluation permanents reposant sur des indicateurs clairs pour suivre et mesurer le progrès. Ces indicateurs devront donc être définis et intégrés aux stratégies de façon à permettre de guider le processus de décision mais aussi d'apprécier le niveau d'avancement et tirer les enseignements afin de les partager et d'alerter les responsables lorsqu'un changement d'orientation s'impose.

6.4. Programme d'Actions

La programmation répond à un besoin de préparer l'avenir en tirant le maximum de profit des atouts dont dispose la commune de Oussouye, en tenant compte des contraintes existantes, et en suivant une stratégie de développement à court, moyen et long terme. Il s'agit donc d'éviter de faire du pilotage à vue et d'éviter que les contraintes de court terme ne nous détournent des chemins de la croissance et du développement.

OG1 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base et l'assistance des couches défavorisées	SECTEURS	ACTION	LOCALISATION	COUT	ECHANCIERS					
					2017	2018	2019	2020	2021	2022
	OG1 OS1 : Améliorer l'Education et la Formation									
	EDUCATION/ FORMATION	Réhabiliter 4 salles classes au lycée	Lycée	10 000 000				x	x	
		Construire un mur de clôture	CEM Oussouye2	15 000 000		x				
		Finir 7 salles de classe	CEM Oussouye2	2 000 000		x				
		Construire un bloc administratif à la maternelle	Buwenten	10 000 000						
		Construire 1 salle de classe à la maternelle	Buwenten	7 000 000		x				
		Construire une latrine à 4 box à la maternelle	Buwenten	7 000 000					x	x
		Installer l'électricité	CEM Oussouye2		X					
		Construire et équiper 3 nouvelles salles de classes au lycée	Lycée	30 000 000			X	x	x	
		Réhabiliter le CTEF	Commune				X	x	x	X
		Recruter 3 gardiens pour la sécurisation des écoles primaires et maternelles	Ecoles primaires et maternelle de la commune	7 200 000			X	x	x	X
	OG1 OS2 : Améliorer la couverture Sanitaire des populations									
	SANTE	Paver et construire des rampes d'accès	Centre de santé	8 000 000	X	x				
		Recruter un technicien supérieur en biologie	Centre de santé	21 600 000	x	X	X	X	x	X
		Construire en hauteur pour augmenter la capacité d'accueil du centre de santé (bâtiment administratif)	Centre de santé	7 000 000				X	x	
		Mener un Plaidoyer pour l'érection du centre de santé en centre de santé de niveau2	Commune					X		
		Construire 1 case de santé	Quartier Saré Demba	10 000 000						X
		Réhabiliter le logement du	Centre de santé	4 500 000				X		

		Médecin chef								
		Réhabiliter et équiper le bloc opératoire	Centre de santé	12 000 000		X				
		Acheter un corbillard	Commune	15 000 000			X			
		Rendre fonctionnel le comité de gestion du centre de santé à travers une formation des membres	Commune	250.000	X					
		Construire pour augmenter la capacité de la morgue	Centre de santé	10 000 000				x		
	OG1 OS3 : Dynamiser les actions sociales									
	ACTION SOCIALE	Recruter un agent CPRS pour l'action sociale	Commune	3 000 000						X
		appuyer les populations pour une adhésion massive à la mutuelle de santé (émission radio, rencontre au niveau des quartiers...)	Commune	500 000	X	x	X			
	OG1 OS4 : Faciliter l'accès à l'eau potable									
	HYDRAULIQUE	Etendre le réseau d'AEP vers le quartier de Buwenten pour 3km	Quartier Buwenten	10 000 000	x					
		Réhabiliter la bouche d'incendie du marché	Commune	1 000 000	x					
		Installer 3 nouvelles bouches d'incendie dans la commune	Commune	6 000 000		X	X	x		
		Densifier le réseau d'AEP dans les quartiers (saré demba, calobone...)	Commune	5 000 000				x	x	X
	OG1 OS5 : Renforcer les infrastructures sportives et culturelles									
	JEUNESSE, SPORTS, CULTURES LOISIRS ET	Orienter les jeunes vers les structures de formations qualifiantes par des rencontres périodiques d'information	Commune	500 000	X	X	X	X	x	X
		Orienter les jeunes vers les structures de financement de projets par des rencontres	Commune	1 500 000	X	X	X	X	x	X

		périodiques								
		Equiper le centre socioculturel en matériels pour la promotion de la culture (sonorisation, ordinateur, ADSL, ...)	Commune	10 000 000			X			
		Aménager deux aires de jeux	Commune	15.000.000					x	X
OG2: Promouvoir l'économie urbaine	OG2 OS1 : Développer la filière agricole et de la pêche									
	AGRICULTURE	Aménagement de trois vallées	Commune	22 500 000			X	X	x	
		Mécanisation de l'agriculture (2 tracteurs et 2 motoculteurs...)	Commune	22 000 000	x	X	X			
		Faciliter l'accès aux intrants (semences, engrais...)	Commune		x	X	X	X	x	X
		Acheter du matériel pour la protection des végétaux (5 atomiseurs, 10 combinaisons complètes et 500 litres CE)	Commune	600 000	x					
		Etudier les déterminants sociaux de l'adoption de ces intrants à haut rendement	Commune			X				
		Renforcer le conseil agricole rural par l'affectation d'un agent de l'ANCAR	Commune		x	X	X	X	x	X
		Sensibiliser les populations sur l'importance du remembrement des terres	Commune						X	X
		Organiser les producteurs en coopérative	Commune		x					
		Renforcer la capacité des acteurs pour lutter contre les attaques de la mouche des fruits	Commune	300.000		X		X		X
		Respecter l'Arrêté portant date de parcage du bétail			x	X	X	X	x	X
	PECHE	Aménager une ferme aquacole	Commune	12 000 000			X	X		

OG2 OS2 : Améliorer le circuit de commercialisation et le maillage des Institutions Financières									
COMMERCE	Redynamiser le comité de gestion du marché	Commune		X					
	Organiser des rencontres de concertation mensuelles avec les différentes catégories socio professionnelles pour une bonne maîtrise et recouvrement de l'assiette fiscale	Commune		X	X	X	X	x	X
INSTITUTIONS FINANCIERES	Organiser des rencontres de sensibilisation entre la population et les IMF sur les conditions d'obtention de crédit pour financer leurs activités	Commune		X					
	Démarcher les institutions de micro finance pour leur installation dans la commune	commune			X	X	X		
OG2 OS3 : Dynamiser la filière de l'élevage									
ELEVAGE	Construire 3 abreuvoirs pour le bétail	Calobone, Buwenten et Ethia	2 000 000		X				
	Aménager un parcours des bétails	Commune			X				
	Construction d'un parc à vaccination	Commune				X			
	Mettre en place une bergerie	Commune				X			
	Construire une aire d'abatage	Commune			x				
	Encadrer et suivre les éleveurs	Commune			x	X	x	x	X
	Mettre en place un foirail	Commune	10 000 000			X			
	Améliorer le patrimoine génétique des races locales (insémination artificielle)	Commune			x	X	x	x	X

	OG2 OS4 : Promouvoir l'artisanat, le tourisme et l'industrie									
	ARTISANAT	Renforcer la capacité des acteurs évoluant dans l'artisanat	Commune	300 000	X	X	X	X	x	X
		Construire un village artisanal	Commune	20 000 000				X		
	TOURISME	Mener une étude sur les potentialités touristiques à exploiter pour une promotion du tourisme	Commune	2 000 000		x	X			
	INDUSTRIE	Installer 'une unité locale de transformation des produits locaux (fruits, légumes, céréales...)	Commune	15 000 000		X	X			
		Appuyer en matériels et encadrer les acteurs des différentes filières	Commune			x	X	x		
OG3: Assainissement et aménagement urbain	OG3 OS1 : Gérer les espaces non occupés									
	URBANISME ET HABITAT	Créer une intercommunalité entre Oussouye et Oukout	Oussouye et Oukout			X	X	X		
		Dégager des voies au niveau du lotissement	Buwenten							
		Sensibiliser pour la mise en valeur des parcelles à usage d'habitation	Commune		X	X	X	X	x	X
	OG3 OS2 : Améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement									
	ASAIISSSE-MENT	Mener des Campagnes d'IEC	Commune		X	X	X	x	x	X
		Construire des latrines modernes et des canaux d'évacuation	Commune						x	X
		Mettre en place un système de collecte et traitement des ordures	Commune			x				
		Créer une décharge contrôlée pour l'évacuation des ordures	Commune				X			
		Elaborer et mettre en œuvre un	Commune						x	

		schéma directeur d'urbanisme et d'assainissement								
OG3 OS3 : Rendre plus attractif l'environnement de la commune										
AGROFORES-TERIE	Sensibiliser, reboiser et protéger	Commune		X	X	X	x	x	X	
	Aménager un jardin botanique	Commune			X					
OG3 OS4 : Améliorer l'accès à l'électricité										
ENERGIE	Poursuivre la densification du réseau d'électrification dans les quartiers	Commune		X	X	X				
	Promouvoir l'énergie solaire pour d'autres ménages par l'installation de panneaux et kits solaires	Commune			x	X	x	x	X	
	Planter des lampadaires solaires pour l'éclairage public	Commune				X	x	x		
OG3 OS5 : Améliorer les moyens de communication										
COMMUNICA-TION ET TELECOM.	Renforcer le réseau GSM par l'installation d'une antenne	Essinkine	50 000 000							
	Installer l'ADSL au niveau des écoles et autres édifices publics	Commune			x	X	x			
OG3 OS6 : Améliorer la mobilité Urbaine										
TRANSPORT	Bitumer la voirie urbaine (5 km)	Commune				X	x	x	X	
	organiser les transporteurs en Association	Commune		X	x					
OG 4 : Amélioration de la performance de l'institution municipale et de la gouvernance locale et participative										
	Actions	Localisation	Cout	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
OG4 OS2 : Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs locaux										
	Former les OCB en gestion, qualité et marketing	Commune	3 000 000	x	x					
	Former les jeunes et les acteurs sur la gestion de	Commune	2 000 000		x	X			X	

	l'environnement									
	Former les OCB sur la décentralisation et le développement local	Commune	2 000 000	X	X					
OG4 OS3 : Améliorer le taux de recouvrement des taxes municipales										
	Identifier les niches fiscales	Commune		X	X	X	x	x	X	
	Organiser des sessions d'information sur la fiscalité locale	Commune		X	X					
	Recouvrer les impôts	Commune		X	X	X	x	x	X	
	Renforcer la transparence par la formation des acteurs	Commune		X	X	X	x	x	X	
OG4 OS4 : Favoriser la gestion participative dans la Commune										
	Rendre plus fonctionnelle le cadre de concertation	Commune		X	X	X	x	x	X	
	Tenir une base de données des intervenants	Commune		X	X	X	x	x	X	
	Organiser régulièrement des rencontres avec les intervenants dans la commune	Commune		X	X	X	x	x	X	
	Formaliser par des conventions le partenariat entre la Commune et les intervenants	Commune		X	X	X	x	x	X	

VII. PLAN DE COMMUNICATION

La mise en œuvre du plan de communication nécessite :

- ⇒ L'évaluation du dispositif et des capacités de production des prestataires spécialisés dans la sérigraphie, l'édition et la réalisation audiovisuelle.
- ⇒ La facilitation des relations entre la Commune et les professionnels locaux de la communication avec la diffusion d'émissions spécialisées et avec les conseillers culturels régionaux chargés d'élaborer les synopsis des supports scéniques

Le plan de communication servira de tableau de bord des actions d'information et de sensibilisation dans la Commune. Le tableau de bord de la stratégie de communication est un synopsis des cibles, actions, acteurs, supports, mode de financement qui permet au Comité Local de Communication (CLC) de contrôler la mise en œuvre du plan.

Le Commune travaillera en synergie avec tous les partenaires qui interviennent dans la commune.

Tableau: Planification et estimation des coûts des actions de communication 2017-2022

ACTIONS	SUPPORTS	LOCALITES	CIBLES	ACTEURS	Programmation et Couts Estimatifs (CFA)					
					2017	2018	2019	2020	2021	2022
Partage des informations au sein de la structure	Réunions Documents Internet	Mairie	Personnels, élus, Cadre de Concertation	Personnels, élus, Cadre de Concertation	x	x	x	X	x	X
Coordination des activités	Réunions	Mairie	Personnels, élus, Cadre de Concertation	Personnels, élus, Cadre de Concertation	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000
Entretien et gestion du site web de la mairie	Matériel informatique	Mairie	Population, partenaires	Chargé Communication, Responsable Informatique, Maire	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Organisation d'émissions radio	Stations radios de la place	Commune	Population, partenaires	Mairie, partenaires, journalistes	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Sensibilisation dans les quartiers (thèmes)	Causerie, débats, affiches	Quartiers	Populations, partenaires	Mairie, Partenaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Total					4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
TOTAL GENERAL					27 000 000					

VIII PLAN DE FORMATION

8.1. OBJECTIFS DU PLAN DE FORMATION

Le Plan de Formation ci-après a vocation à :

- ⇒ identifier les priorités réelles en renforcement de compétences aussi bien pour la lutte contre l'analphabétisme que pour la formation professionnelle;
- ⇒ promouvoir une gestion efficiente et de manière participative et transparente des OCB afin de permettre la mise en place des conditions optimales pour un développement harmonieux de la Commune ;
- ⇒ assurer une amélioration conséquente et continue des acquis pour assurer la pérennisation du développement local;
- ⇒ favoriser, par des initiatives locales novatrices, la corrélation Formation/cadre de vie/revenus afin de rendre plus visible l'impact de la formation sur le développement et sur l'essor de la Commune ;
- ⇒ favoriser une formation professionnelle adaptée aux exigences de l'environnement socio-économique la Commune en évolution ;
- ⇒ permettre un Suivi Evaluation des différentes actions et activités

8.2. PRINCIPES DE BASE DU PLAN DE FORMATION

Les principes qui sous-tendent le présent plan suivent les recommandations suivantes :

L'An 1 : Formations Dynamisantes

Dans le cadre de l'initiative développée par la Commune, l'an 1 devrait emmener la collectivité à mieux comprendre les enjeux de la décentralisation, et avoir une claire perception sur les politiques et les institutions partenaires.

C'est pourquoi, l'accent sera mis sur les modules permettant une meilleure :

- compréhension de la Décentralisation et du Code des Collectivités Locales ;
- gestion des OCB ;
- maîtrise des tâches ;

Cela appelle de la part des élus une plus grande maîtrise de la Décentralisation et du Code des Collectivités Locales, mais surtout des techniques de management, de gestion participative et de marketing des organisations à la base pour améliorer leur productivité et favoriser l'adhésion des populations.

L'An 2 : Consolidation des acquis

La deuxième année de formation des acteurs se focalisera sur la consolidation des acquis de la première année.

La Collectivité Locale ayant bien maîtrisée les enjeux, les missions, les rôles et le pilotage des organisations, l'harmonie dans les interventions de même que la pertinence dans l'interface entre les différents acteurs sera de rigueur.

Aussi au cours de la deuxième année, le renforcement des capacités dans la gestion optimale des responsabilités et procédures inhérentes à leurs missions ainsi que la gestion des projets, des infrastructures et des portefeuilles financiers seront promus.

L'An 3 à 6: Faciliter les changements

La troisième année le renforcement des capacités et compétences des élus locaux devra consolider la démarche de changements de comportements des populations à la base qui désormais :

- auront plus facilement accès aux infrastructures de base ;
- vont intégrer d'avantage les sphères de prise de décision et participer activement à la gestion des infrastructures de base ;
- vont assurer leur sécurité alimentaire et la préservation de leur environnement naturel.

Cette troisième année va ainsi, à travers les formations livrées permettre une amélioration du cadre de vie des populations à la base, promouvoir la bonne gouvernance, assurer la sécurité alimentaire et enfin favoriser la gestion optimale des ressources naturelles pour in fine aboutir à un développement local concerté et harmonieux.

8.3. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

Acteurs locaux	Performances			Écarts de performance	Solutions		
	Les tâches réalisées dans le cadre de votre mission	Les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur mission	Les succès notés dans l'exercice de leur mission	Les causes	Solutions préconisées pour résorber ces écarts de performances		
					Formation	Appui institutionnel	Autres
Conseillers Municipaux	○ Participer aux délibérations du conseil municipal ○ Participer à l'animation des commissions spécialisées ○ Porter les préoccupations des populations au niveau du Conseil municipal	○ Pas toujours disponible pour participer aux réunions de commissions ○ Difficultés dans leur déplacement pour participer aux sessions (le CCL ne prévoyant un remboursement de transport).	○ Contribuer à l'approfondissement des débats durant les délibérations, pour une bonne prise en charge des préoccupations des populations ○ Contribuer à l'élaboration de Plans d'Action annuels (dans le cadre des Commissions spécialisées)	○ Manque de formation en décentralisation et développement local (Rôle, Missions des élus locaux...)	Renforcement de capacités	Dotation en documents divers (Code des CL, Code de la Famille...)	Mise en réseau avec les élus d'autres CL (capitaliser l'expérience des autres en matière d'animation et de gestion des CL)
Commissions spécialisées	○ Examen des questions soumises par le Conseil municipal ○ Elaboration de Plans d'Action annuelles ○ Accompagner le Maire et les services municipaux dans la mise en œuvre de la politique de développement local	○ Irrégularité dans la tenue des réunions de commission ○ Absence de coordination dans l'action des différentes commissions	○ Participe à l'élaboration et au suivi de l'exécution du budget. ○ Participe à la mise en œuvre des Plans d'actions ○ Informe et sensibilise les populations sur les actions de la municipalité	○ Manque de formation en gestion de compétences transférées ○ Contraintes de temps (activités professionnelles)	Renforcement de capacité ; Meilleure coordination des actions des commissions (tenue de réunions inter-commissions)		Meilleure implication dans l'animation des cadres de concertation (Conseils de quartiers...)

8.4. PLANIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION

Actions de formation	Localités	Cibles	Acteurs	Modalités	Programmation et Coûts Estimatifs					
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Formation sur la décentralisation et le développement local	Commune	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	2 000 000			2 000 000		
Formation sur le Code des marchés publics	Commune	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	2 000 000			2 000 000		
Formation sur la fiscalité	Commune	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	2 000 000			2 000 000		
Formation en citoyenneté, droits humains et gouvernance locale	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	Cofinancement partenaires	2 000 000					
Formation sur la gestion de l'environnement	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	Cofinancement partenaires		2 000 000				
Recyclage pour le personnel (formations continues)	Commune, Extérieur	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires		2 000 000				
Formation des acteurs en gestion, qualité et marketing	Commune	Commerçant(e)s		Cofinancement partenaires	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Total					11 000 000	7 000 000	3 000 000	9 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL GENERAL					36 000 000					

IX. LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

En sa qualité de maître d'œuvre du PDC, le Conseil Municipal est le premier responsable de sa mise en œuvre. Il s'appuie sur des moyens, des instruments et un cadre institutionnel spécifiques. Le PDC est défini pour un horizon temporel de 6 ans au terme duquel il devra être actualisé, d'où la nécessité d'instaurer dès sa mise en application, un système de suivi / évaluation approprié.

9.1 MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du Plan de Développement Communal incombe de prime abord, au Conseil Municipal qui pour ce faire, dispose de plusieurs opportunités non exclusives : le recours en priorité aux ressources financières propres de la Commune, constituées par ses recettes ordinaires (recettes fiscales telles que la taxe municipale, recettes non fiscales et fonds de dotation) d'une part, et des recettes d'investissements (fonds de concours de l'Etat, excédent de fonctionnement capitalisé) d'autre part; la contribution des populations bénéficiaires aux actions à réaliser. Cette contribution peut être financière de préférence, mais également en nature sous la forme d'un investissement humain ou la mise à disposition de matériaux de construction (sable, gravions, etc.). L'apport des partenaires au développement (Projets, Programmes, Bailleurs de fonds) auprès desquels le Conseil peut solliciter la prise en charge d'actions précises contenues dans le plan, apparaît ainsi comme une source de financement.

9.2 LES INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Les instruments de mise en œuvre dont dispose le Conseil Municipal sont principalement le Programme Annuel d'Investissement (PAI) et le budget de la Commune. Le PAI dont le contenu est tiré du Plan de Développement Communal, est en effet, un outil d'orientation budgétaire pour la réalisation des objectifs de développement de la Commune dans un court terme (1 an), à travers la mise en œuvre de projets structurés, hiérarchisés et à caractère prioritaire. En d'autres termes, il sert de référence pour le contrôle et le suivi financier de l'exécution du Plan.

Le Budget Annuel est, quant à lui, élaboré sur la base des recettes attendues par la Commune (recettes propres, apports de l'Etat et des autres partenaires) pour financer la réalisation des projets du Plan retenus pour l'année. Il est adopté par le Conseil Municipal et approuvé par l'autorité administrative compétente (Le Préfet).

En plus du PAI et du budget, la Commune passera des Contrats d'exécution des différentes actions contenues dans le PAI et clarifiera dans chaque cas, ses engagements et obligations ainsi que ceux des cocontractants.

9.3 Les Structures et Institutions impliquées

La mise en œuvre du Plan et des différents PAI incombe au conseil Municipal qui, par souci de cohérence et pour maintenir la dynamique de l'approche participative, s'appuiera sur les structures de coordination et de concertation existantes. La culture de suivi évaluation n'étant pas encore ancrée dans la gestion des activités des collectivités, c'est pourquoi, quel que soit le dispositif de suivi mis sur pied, les structures qu'il (le plan) implique, devront être accompagnées par la **Commission Municipale de Planification Elargie** dans le cadre d'un programme de renforcement de capacités par le partenaire qui sponsoriserait le PDC.

En ce qui concerne le bilan d'exécution du PDC, il sera effectué en deux étapes : le bilan à mi-parcours (à la fin de la troisième année) et le bilan final (au bout de 6 ans).

Le bilan à mi-parcours devra permettre au besoin, de réorienter le plan ou de redéfinir les grandes options en fonction de leur niveau de réalisation et surtout de la mobilisation des ressources attendues. Il permet également d'apporter les correctifs requis pour optimiser les chances de réalisation. Par contre, le bilan final permet au Conseil Municipal de dégager les grandes orientations du prochain cycle de planification et de définir, en collaboration avec les bénéficiaires, de nouvelles priorités, sur la base des leçons acquises et des difficultés rencontrées.

X. CONCLUSION

- ✓ Au total, l'élaboration du Plan de Développement Communal de la Commune de Oussouye a révélé que le développement de la Commune est envisageable à travers son Marketing Territorial qui repose sur l'existence d'un certain nombre d'atouts et opportunités déclinés en plusieurs points : La Position géographique de la Commune dans le Département,
- ✓ Au plan Environnemental : Le climat et la flore de la zone, la qualité des ressources hydriques, lui ouvrent beaucoup de perspectives (développement du Tourisme et de l'Artisanat par exemple),
- ✓ le dynamisme des OCB : Dans la Commune, il existe beaucoup d'OCB (GIE, GPF, d'Associations et d'ASC) qui s'activent dans divers domaines d'activités génératrices de revenus, enfin,
- ✓ la diversité ethnique une richesse incontestable de la localité.

Malgré ses atouts, la Commune de Oussouye ne dispose pas encore :

- ✓ d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) qui est un document de cadrage général pour l'occupation de l'espace ;
- ✓ d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU).

Ces deux documents sont indispensables pour la planification spatiale de la Commune.

Le Périmètre Communal n'étant pas extensible tous azimuts, les autorités communales doivent agir sur le levier de l'Intercommunalité surtout avec leurs paires de la Commune d'Oukout pour s'agrandir: un véritable pari sur l'avenir !

XI. Annexes :

Tableau 1: Liste Conseillers Municipaux De La Commune de Oussouye

N°	PRENOMS	NOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	SEXE	PROFESSION
01	EDOUARD	LAMBAL	27.02.1974 à Carouate	M	INGENIEUR
02	DIARRA	CISSOKHO	12.10.1959 à Loudia Ouoloff	F	ENSEIGNANTE
03	YOUNOUSSE	DIALLO	21.09.1972 à Oussouye	M	TAILLEUR
04	FATOU	DIATTA	18.06.1966 à Kaguitte	F	COMMERÇANTE
05	IBRAHIMA OMAR	FEDIOR	02.10.1981 à Ediougou	M	FOGISTICIEN
06	BERNICHE EL AGATTE	DIATTA	20.03.1969 à Oussouye	F	COMMERÇANTE
07	JEAN PAUL	LAMBAL	19.06.1962 à Oussouye	M	ENSEIGNANT
08	ANNETTE	SAMBOU	15.09.1984 à Kahinda	F	COMMERÇANTE
09	MAMADOU KANA	DIALLO	05.02.1952 à Boucotte Ouoloff	M	COMMERÇANT
10	HUGUETTE JEANNINE	SAMBOU	19.12.1971 à Oussouye	F	MENAGERE
11	PATERNE	MANGA	02.09.1986 à Kahinda	M	ECONOMISTE
12	CAROLE KOUTINGKY	LAMBAL	07.06.1981 à Oussouye	F	ENSEIGNANTE
13	RAMANY	DIALLO	00.00.1974 à Ziguinchor	M	COMMERÇANT
14	MAME FATOU	MANGA	06.01.1971 à Kaguitte	F	MENAGERE
15	CHARLES	DIABONE	08.03.1983 à Oussouye	M	MONITEUR
16	NDEYE DIAMYL	DIALLO	18.10.1980 à Loudia Ouoloff	F	ENSEIGNANTE
17	ATAB	DIEDHIOU	01.02.1969 à Boutégol	M	ENSEIGNANT
18	KENE BOUGOUL	DIEDHIOU	23.01.1968 à Oussouye	F	COMMERÇANTE
19	IBRAHIMA DIOGUO	DIALLO	30.11.1972 à Oussouye	M	ENSEIGNANT
20	VICTOIRE ALESSOLEBE	BADIANE	29.08.1986 à Oussouye	F	ETUDIANTE
21	SAMUEL	DIATTA	15.01.1956 à Oussouye	M	ENSEIGNANT
22	SIRA	SOW	30.11.1971 à Oussouye	F	ENSEIGNANTE
23	MAMADOU	BARRO	18.11.1979 à Diakène Ouoloff	M	ENSEIGNANT
24	AMINATA	TOURE	24.11.1983 à Ziguinchor	F	COMMERÇANTE
25	MARCEL IBRAHIMA	DIEDHIOU	10.03.1977 à Oussouye	M	ENSEIGNANT
26	MAME THIERY	NDIAYE	06.01.1965 à Ziguinchor	F	COMMERÇANTE
27	ISMAËL	DIALLO	03.08.1965 à Oussouye	M	CONSULTANT
28	ALEXANDRINE OJIACINK	DIEDHIOU	25.08.1984 à Oussouye	F	COMMERÇANTE
29	BERNADETTE	DIATTA	23.01.1974 à Oussouye	F	ENSEIGNANTE
30	GILBERT MARIE	LAMBAL	17.02.1959 à Ziguinchor	M	DIPLOMATE
31	FATOUMATA	SEYDI	15.04.1963 à Oussouye	F	COMMERÇANTE
32	MALICK	DIALLO	11.02.1983 à Oussouye	M	ENSEIGNANT
33	YVETTE HOULOUGA	DIEDHIOU	19.05.1988 à Oussouye	F	ETUDIANTE
34	ADAMA	BODIAN	27 -09 -1980 à Oussouye	M	COIFFEUR
35	MAMADOU ALIOU	DIALLO	15-10-1977 à Diakeneouoloff	M	ENSEIGNANT
36	FANTA	DIATTA	10-03-1973 à Selek	F	COUTURIERE
37	OUSMANE	TOURE	11-10-1973 à Oussouye	M	OUVRIER
38	SEYNABOU	SAGNA	16-08-1976 à Oussouye	F	COUTURIERE
39	MAMADOU MOUCTAR	DIALLO	12-04-1970 à Oussouye	M	COMMERÇANT
40	EMILIE	DIATTA	00.00.1949 à Cadjinole Hassouka	F	RETRAITEE

Tableau 2: Situation d'exécution du budget (FCFA) des trois dernières années au 31 décembre

Années	Recettes de fonctionnement		Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissement	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
2013 (au 31 décembre)	120 187 706	110 429 286	51 914 042	51 014 042	120 187 706	106 464 354	51 914 042	19 291 496
	Taux d'exécution : 91,88 %		Taux d'exécution : 98,26 %		Taux d'exécution : 88,58 %		Taux d'exécution : 37,16 %	
2014 (au 31 décembre)	120 904 670	109 026 479	46 622 546	42 622 546	120 187 706	104 682 717	46 622 546	6 073 340
	Taux d'exécution : 90,17%		Taux d'exécution : 91,42%		Taux d'exécution : 87,09%		Taux d'exécution : 13,02%	
2015 (au 30 septembre)	124 478 762	107 916 585	104 027 206	104 027 206	124 478 762	103 744 036	104 027 206	20 760 534
	Taux d'exécution : 86,69 %		Taux d'exécution : 100 %		Taux d'exécution : 83,34 %		Taux d'exécution : 19,95 %	

Source: Mairie Oussouye SM

Tableau 3: membres du cadre de concertation

N°	Prénom (s) et Nom	Localité	Sexe	Age	Niveau d'études	Structure représentée	Profession	Contact
1	Adolphe DIATTA	Ethia	M	48	Bac	ODCAV	Enseignant	77 566 99 64
2	Ibrahima Omar FEDIOR	Ethia	M	35	Master 1	CM	Logisticien	
3	Fatou DIATTA	Buwenten	F	49	Aucun	CM	Commerçante	77 646 28 17
4	Marcel Ibrahima DIEDHIOU	Ethia	M	38	Maitrise	CM	Enseignant	77 900 55 72
5	Berniche El Agathe DIATTA					CM		
6	Siyondène DIATTA	Ethia	F	32	BFEM	Commune	Bibliothécaire	77 159 80 99
7	Maleine DIAW	Essinkine	F	44	CM2	GPF	Commerçante	77 564 31 99
8	Aminata TOURE	Essinkine	F	32	BFEM	CM	Commerçante	77 725 48 84
9	Jean Jacques DIATTA	Kalobone	M	48	1 ^{ère}	Représentant DQ	Manœuvre municipal	77 803 11 00
10	Ibrahima SANE	Saré Demba	M	37	DUEL 2	ASC	Enseignant	77 142 08 50
11	Simone DJIHOUNOUC	Buwenten	F	31	Licence 1	GPF	Enseignante	77 705 13 36
12	Lamine TALL							
13	Jean Ampa DIATTA	Ethia	M	36	1 ^{ère}	RADDHO	Animateur de C.Educatives	77 407 36 59
14	Fatoumata SEYDI	Saré Demba	F	52	Aucun	CM	commerçante	77 560 56 88
15	Martine MANDIKA	Essinkine	F	49	3 ^{ème}	Pdte Femme Catholique	Commerçante	77 613 57 42 /70 695 64 90
16	Lin Edgar COLY	Ethia	M	50	Maitrise	commune	Secrétaire municipal	77 567 00 39
17	Bassirou BADIANE	Essinkine	M	55	5 ^{ème}	DQ	Agriculteur	77 113 71 50
18	Paterne MANGA	Kalobone	M	27	Master 2	CM	Consultant	77 967 04 04
19	Oustaz DIANE /Mohamed Habib MANE	Kalobone	M	38	BAC	IMAM	Enseignant Arabe	77 534 11 48
20	Mamadou BARRO	Buwenten	M	36	BAC	CM	Enseignant	77 807 88 62
21	Jules Koukobibo DIATTA	Ethia	M	38	BAC	DQ	Agriculteur/ Eleveur	77 512 03 46
22	Victoire.A.BADIANE	Essinkine	F	29	BAC	CM	Commerçante	78 81 24 79 / 70 711 04 29
23	Boubacar SEYDI	Kalobone	M		BAC 1	Forum Civil	Enseignant	77 538 63 10
24	Mamadou DIALLO		M					
25	Diariétou SAGNA		M					
26	Généviève DIAMACOUNE	Essinkine	F	72	CE2	Pdte GPF	Ménagère	70 647 04 81
27	Mamadou Ciré DIALLO	Escale	M	26	Master 2	Jeunesse/ASC	Etudiant	77 617 39 59
28	Dioula SANE	Saré Demba	F	54	Aucun	GPF	Commerçante	76 744 25 45
29	Eric LAMBAL	Etama	M	39	BFEM	ASC	Chauffeur Mécanicien	77 554 66 49
30	Adjil Fatou Bintou DIOUF	Buwenten	F	28	BFEM	GPF	Commerçante	77 804 38 52
31	Mamadou Mouctar DIALLO	Saré Demba	M	45	Aucun	CM	Commerçant	77 310 23 93
32	Atab DIEDHIOU	Kalobone	M	46	BAC	CM	Enseignant	77 564 56 67
33	Mamadou Aliou DIALLO	Saré Demba	M	38	BAC	CM	Enseignant	77 453 55 75
34	Seynabou SAGNA	Saré Demba	F	38	CM2	CM	Couturière	77 544 41 84
35	Sogondine DIATTA	Ethia	F	44	CM2	GPF	Couturière	77 320 25 43

Services Techniques	CADL, ARD, Urbanisme, SRDR, Hydraulique, Développement Communautaire, IEF, IA, Elevage, Eaux et Forêts, Pêche, District de Santé, Région Médicale, SENELEC, SONATEL, CNAMS
Partenaires	ADM, FADDU, ANRAC, GRDR, PNDL, ACIDI, AECID, XARXA CONSUM SOLIDARI, FCCD, KABISSEU FM, CMS, CABOURG, KFW

Bureau du Cadre de Concertation

N°	Nom et Prénom (s)	Fonction
1	Edouard LAMBAL	Président
2	Lin Edgar COLY	Secrétaire Général
3	Mamadou Aliou DIALLO	Secrétaire Général Adjoint chargé de l'Organisation
4	Eri c. A. LAMBAL	Membre
5	Fatoumata SEYDI	Membre
6	Adji Fatou BinetouDIOUF	Membre
7	Lamine TALL	Membre
8	Jules K.DIATTA	Membre
9	Aminata TOURE	Membre